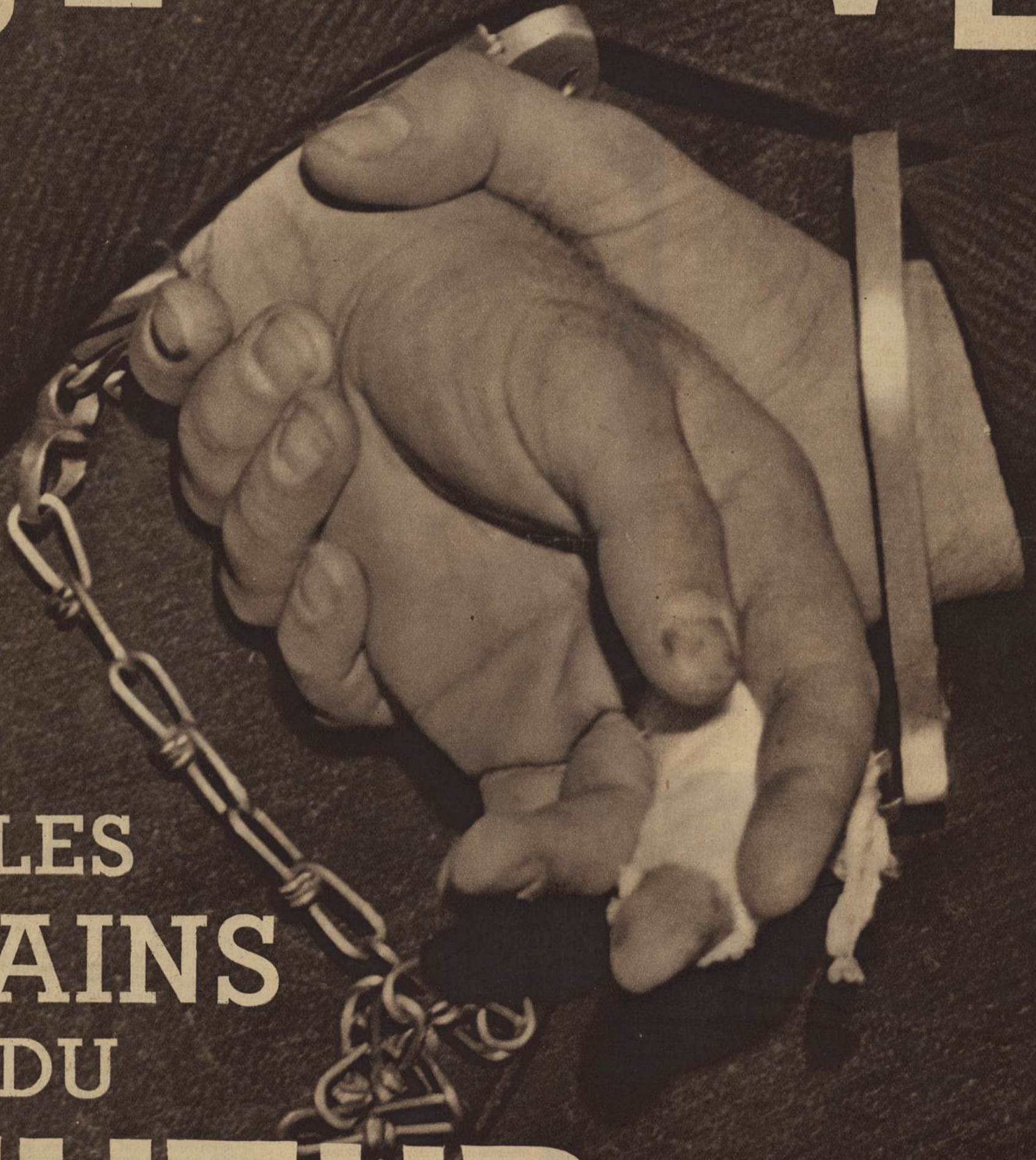


N° 479 — Jeudi 30 Décembre 1937 — 1 fr. 50

DETECTIVE



LES
MAINS
DU

TUEUR

Lire notre enquête,
pages 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 12

WEIDMANN

Peu à peu, les lignes générales de l'activité de Weidman et de ses complices sortent de l'ombre. La semaine dernière, nous avons dégagé la personnalité de l'Allemand, nous avons cherché à suivre, au cours de sa jeunesse, le cheminement de son instinct de tueur. Aujourd'hui, nous voudrions achever de planter autour de lui le décor de sa monstrueuse destinée. Ceux qui ont été arrêtés avec lui, ceux qui ont été ses amis, ses confidentes ou ses complices, qui sont-ils ? Figurants inconscients ou compagnons lucides, comment ont-ils été amenés dans l'intimité de l'assassin ? La bande Weidmann comment s'est-elle formée ?

— Tout d'abord, elle est effarante. Elle ne correspond à aucun type connu, à aucun genre défini.

Une bande de criminels, on sait à peu près ce que c'est. Un ou plusieurs chefs, des comparses plus ou moins importants, plus ou moins dociles ; l'ensemble étant composé de « hors la loi ». Regardez la bande Bonnot, modèle du genre. Vous y trouvez l'animateur, les tueurs Garnier, Vallet, le théoricien, illuminé Raymond la Science, le malheureux comparse veule et toujours sacrifié, Soudy, les amis purs de tout crime mais qui se taisent par loyauté, qui donnent même refuge aux bandits, Kibaltchiche, Rirette Maitrejean.

Tout cela est net, simple, primaire comme les cerveaux de ces malheureux révoltés contre la société.

D'autre part, les récits de fait divers et les films policiers ont familiarisé le public avec ce que l'on appelle en Amérique un gang, qui est la traduction exacte de bande ! Là nous trouvons une véritable organisation militaire avec une discipline rigoureuse des « services » indépendants les uns des autres, sous le seul contrôle du chef, une hiérarchie et même un avancement.

À côté de cela, la bande Weidmann ressemble à une caricature, à un sketch pour cabaret. Et pourtant, quel résultat ? Six crimes, six cadavres et la liste n'est pas close, peut-être.

Je préviens tout de suite, qu'il ne faut chercher dans ce qui va suivre aucune opinion sur la responsabilité des uns ou des autres. La justice a fait, le procès fera d'importantes discriminations entre les membres de cette singulière réunion de personnages. Si je mets ici sur le même plan des Million, des Blanc et des Mouly, c'est que dans mon esprit, ils sont des amis de Weidmann, ils font partie du paysage dans lequel il conçut et exécuta ses crimes. La composition, la reconstitution de ce climat, n'a rien à voir avec la responsabilité pénale de ceux qui le composent. Mais coupables ou innocents, veules ou inconscients, aveugles ou ignorants, les familiers du plus terrible tueur du siècle appartiennent à l'opinion publique.

Donc, autour de ce fils de bourgeois, devenu un hors la loi dès l'adolescence, et dont l'âme, la passion déterminante restent encore obscures, nous trouvons :

Un fils d'employé, de tout petit bourgeois, dévoyé, lui aussi très jeune, personnage assez classique, Million ; un fils de famille, désœuvré, paresseux, incapable probablement de commettre personnellement un forfait, mais prêt à tout accepter par veulerie, Jean Blanc ;

Une ouvrière, pourrie par la coquetterie, sans caractère, chiffée aux mains de garçons hardis, Colette Tricot.

Et puis un vieil homme pittoresque, patron de bistrot et bookmaker d'occasion, sorte de Bouif de quartier, le père Million ;

Enfin, l'étonnante famille Mouly : lui, dont le seul métier depuis des années, est d'être « débrouillard », curieux spécimen de cette faune qui grouille autour des champs de course et des bars de banlieue où l'on prend les paris clandestins ; sa femme, falote personne, toujours épouvanée, mais qui aurait peut-être trouvé naturel de ravaler les chaussettes d'un assassin ; leur fille, la belle brune de trente ans, sensible au charme de l'Allemand aux yeux rêveurs, par ailleurs, ponctuelle fonctionnaire de l'Etat.

Voici trois photos inédites des trois bandits. Ci-dessus, Weidmann, tel qu'il est après quinze jours de cellule ; ci-dessous, Million ; à droite, Jean Blanc.

WEIDMANN



LE TUEUR



Peut-on rêver assemblage plus hétéroclite ? Quel caprice de la destinée, quel engrenage de la machine infernale a composé cette formule abracadabrante ?

Cela commence il y a quelques années par l'amitié de deux hommes, Mouly et Million, amitié née autour des pérods et des tableaux d'affichage du résultat des courses. À force de se pencher ensemble sur la « mitrailleuse » installée dans une encoignure des cafés-tabacs et où s'inscrivent les arrivées lointaines des favoris et des tocards on finit par sympathiser. Puis on boit un verre ensemble. Puis on se persuade réciproquement qu'il est bien sot de perdre aussi bêtement son argent. Puis on émet l'idée qu'il serait possible de profiter de la bêtise de ceux qui tiennent à rester bêtes, c'est-à-dire les Parisiens. Et tout doucement, on devient bookmaker.

Mouly n'a pas d'histoires, ni d'histoire jusqu'à la guerre. Son permis de conduire date de 1903. Pendant dix ans, il est chauffeur de maître. Il habite plus de vingt ans la même maison, 24, rue de Téhéran. À la guerre, ce remarquable mécano est mobilisé en usine, à Saint-Etienne. Quand il revient, le ressort normal de son existence, semble être cassé. Jamais plus il ne reprendra un travail fixe. Depuis vingt ans, ses occupations restent assez mystérieuses. Quand on parle de lui

dans son quartier, on ne reçoit en réponse que des haussements d'épaules et des sourires.

—Mouly ? Il se défend, il se débrouille.

En fait il est surtout bookmaker. Il se fait prendre il y a quelques années, et condamner à une amende pour « prise de pari clandestin ». Depuis, il a été assez adroit pour ne plus être surpris.

Mais la vie de l'ancien chauffeur paraît cependant, depuis deux ans, se compliquer. On dirait qu'il ne se sent plus en règle, qu'il se sait traqué par des créanciers ou des ennemis.

En janvier 1936, il quitte brusquement cette maison où il a vécu vingt ans, sans laisser d'adresse. Il va habiter au 71, de la rue de la Condamine, mais prend la précaution de faire mettre le loyer sur le nom de sa fille Léone, l'importante Léone, la fonctionnaire, la garante de la famille.

Il quitte cet appartement en octobre dernier, de nouveau sans laisser d'adresse. Nous verrons où il va loger.

C'est maintenant un homme de soixante-trois ans, de taille moyenne, toujours simplement vêtu. Il a une petite moustache, le poil gris, un visage chafouin, des lunettes, une vague sourire sur ses lèvres minces. Tout en lui est falot, flasque, insignifiant.

Les compères pris au piège

Le père Million, lui, n'a pas du tout d'histoire. Il a toujours vécu de métiers bizarres, pourvu que le siège social en soit toujours un bistrot. Restaurateur, joueur de belotte patenté, preneur de paris ; il a à peu près l'âge de Mouly et lui ressemble même physiquement.

Donc, ces deux-là s'entendent. Ils font une petite association de bookmakers. Oh ! bien petite ! Il y a trois ans, ils font un grand coup. A eux deux, ils achètent un cheval. Une carne trotteuse, vouée à la boucherie, qu'ils payent cinq mille francs et qu'ils remettent à l'entraînement. Bien entendu, ils n'espèrent pas lui voir jamais gagner une course, mais, en tant que bookmakers, la recommandant chaleureusement chaque fois qu'elle court, à leurs clients, les malheureux Parisiens de quartier, qui se mettent à quatre pour miser cent sous. Les deux compères gardent les paris, certains qu'ils sont, et pour cause, que leur cheval ne gagnera pas.

Cela dure depuis quelques mois, puis il faut bien se décider à vendre au boucher la bête qui ne tient plus sur ses pattes.

A ce moment, la machine infernale se déclenche. Les deux compères ont chacun un enfant. Mouly a la grassouillette Léone, grave et austère fonctionnaire. Million, lui a un fils qui est un gredin professionnel : Roger.

Ce Roger Million a déjà eu maille à partir avec la police. Il s'est essayé dans l'escroquerie, à l'attaque à main armée. Enfin, il s'en est assez bien tiré. Un jour, dans un bar des Champs-Élysées, il fait la connaissance de Jean Blanc, fils de famille oisif, qui s'ennuie. Roger le persuade assez facilement qu'il faut « vivre sa vie », qu'il y a des aventures passionnantes. Et il l'embarque dans une nébuleuse combinaison de trafic de devises. A cette époque, il y a deux ans, il y avait une active contrebande entre la France et les pays qui ont réglémenté la sortie de leur argent, Allemagne, Italie, Balkans, etc., etc.

C'est un genre d'opération qui peut séduire un garçon comme Jean Blanc qui, au moins au début, aurait certainement répugné à un véritable méfait. Mais là, il s'agit de contrebande d'argent. Il y a l'attrait du danger, la nique à faire au gendarme, un beau bénéfice et on étouffe ses remords avec la formule : « Ça ne fait de mal à personne ! »

Le bibliothécaire de la prison

Jean Blanc et Roger Million font une première expédition réussie. Pour la seconde ils augmentent leur effectif. Le père Million consulté parle de son ami Mouly. Tout le monde part pour l'Allemagne. Cette fois échec. Les douaniers allemands arrêtent Mouly, Jean Blanc et Roger Million, à Francfort.

Mouly s'en sort en racontant tout, en donnant les détails des expéditions précédentes de ses complices. On le relâche au bout d'une semaine. Mais Jean Blanc et Roger sont condamnés à dix-huit mois de prison.

Qu'ils se soient fait prendre dans la ville voisine, que par hasard ils ne purgèrent pas leur peine à Francfort, et il n'y a peut-être pas d'affaire Weidmann. Mais le destin veille. Et les deux amis, dans cette prison allemande, font la connaissance d'un garçon au regard bleu, qui exple-là une attaque à main armée. C'est Weidmann.

Weidmann est bibliothécaire de la prison. Les deux Français lui plaisent. Il s'ingénie à leur rendre service. Et à la promenade, à la bibliothèque, tous les trois parlent de l'avenir.

— Viens en France, dit Million. On t'aidera. On se débrouillera ensemble.

La bande est née. Elle n'a pas encore de projets. Elle n'improvisera que trop bien, plus tard.

Blanc est libéré, puis Million, le 23 avril 1937. Ils reviennent à Paris, mais ils n'ont pas oublié les copains de captivité et quand ils apprennent que Weidmann va être libéré, le 15 juin, ils vont le chercher en voiture à la porte de la prison, à Francfort, le ramènent à Paris. Weidmann qui a avec lui Frommer, rencontré aussi en

prison, se fait appeler Karrer. Million le présente aux Mouly. Bientôt, l'Allemand, M. Eugène, a conquis tout le monde.

Le book et le nouveau venu se trouvent réciproquement fort sympathiques. Mouly feint d'oublier rapidement que son nouvel ami sort de la section criminelle (vol à main armée) de la prison de Francfort, et il se contente de savoir que Weidmann fait des « affaires », sans lui en demander davantage. L'Allemand est bientôt le familier du foyer de Mouly. La femme et la fille de celui-ci l'accueillent, elles aussi, avec l'hospitalité la plus amicale, jusqu'à le convier plusieurs fois par semaine à déjeuner ou à dîner et à se charger d'effectuer les menus achats pour lequel le célibataire manque de compétence. Mlle Léone Mouly, qui a dépassé la trentaine, se montre particulièrement ravie de l'amitié de Weidmann. Elle berce au piano les rêveries de l'Allemand ; elle l'écoute, extasiée, durant les longues veillées familiales, débiter de sa voix lente et douce de longs propos sur la musique, la littérature, la peinture, l'histoire, les voyages, etc... Le tueur est un causeur captivant !

L'agréable voisin

Weidmann a loué « La Voulzie » depuis le début du mois de juillet. Il presse ses amis Mouly, qui habitent alors 71, rue de la Condamine, de venir s'installer auprès de lui à la Celle Saint-Cloud. Par l'intermédiaire de l'agence Breton, il leur trouve une villa meublée, « Les Bégonias », située dans la même rue Pigault-Lebrun, où se trouve son propre cottage. Les Mouly se décident à envisager le déménagement, pour le début d'octobre. Weidmann les engage alors avec insistance à acheter une voiture pour se rendre plus facilement à Paris. Mouly achète une Hotchkiss, à 1.000 francs par mois. Elle ne sera livrée que deux ou trois jours après l'installation du book aux « Bégonias ». Weidmann se met complaisamment à la disposition des Mouly pour le déménagement. Il transporte parents, fille et bagages dans la voiture de Couffy — l'avant-veille de l'assassinat de Le Blond.

L'intimité familiale de l'Allemand et des Mouly se resserre encore à la Celle Saint-Cloud. Weidmann est presque quotidiennement l'hôte de ses voisins, passe ses soirées sous leur toit, donne ses chaussettes à ravauder chez la femme du book, se fait, presque chaque jour, transporter par celui-ci dans la Hotchkiss ou bien il la lui emprunte pour des déplacements nocturnes à Paris.

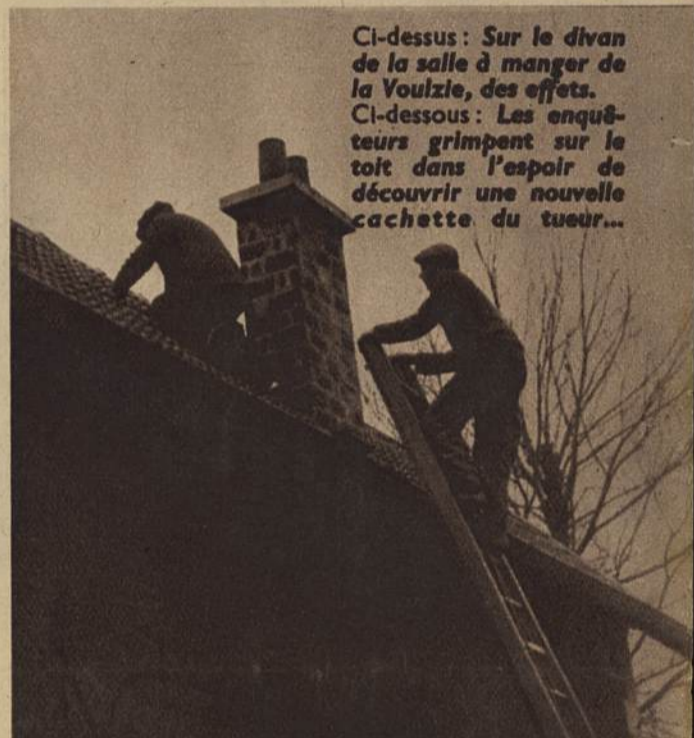
Puis, c'est la catastrophe, l'arrestation de Weidmann, ses aveux. Désormais, c'est, dans l'enquête de la police, les interrogatoires, les recoupements et les confrontations du juge d'instruction qu'il faut suivre et reconstituer le « climat » de l'étrange bande.

Le mercredi 8 décembre, quand les policiers se présentent à « La Voulzie », l'Allemand est absent de chez lui. Il prend le café chez les Mouly. C'est les quittant qu'il voit Bourquin et Poignant à sa porte. La dramatique arrestation a lieu sur l'heure.

Dès le lendemain, les enquêteurs apprennent par l'agence de location les liens cordiaux qui existent entre le tueur et les Mouly. On est intrigué par cette amitié. On s'empresse d'aller aux « Bégonias » pour en interroger les occupants, surtout pour approfondir l'enquête concernant Weidmann. Il n'y a personne chez les Mouly. Pendant plusieurs jours, impossible de les trouver. Les voisins entendent rentrer, la nuit ; mais dans la journée, le logis est solitaire. Que dissimule cette attitude ? Le book fuit-



Ci-dessus : Sur le divan de la salle à manger de la Voulzie, des effets. Ci-dessous : Les enquêteurs grimpent sur le toit dans l'espoir de découvrir une nouvelle cachette du tueur...



Au cours d'une ultime perquisition à la Voulzie, le commissaire Delgay a saisi encore quelques vêtements du tueur. Mais il ne semble pas que leur examen puisse rien apporter de nouveau à l'enquête.

il les indiscretions par souci de cacher un mystère ou, tout simplement, parce qu'il craint d'être harcelé de questions soupçonneuses sur les rapports, peut-être innocents, qu'il a eus avec l'Allemand ?

En attendant d'entendre Mouly, on insiste auprès de Weidmann pour lui faire avouer la véritable nature de son acointance avec le book et sa famille. En réponse, le tueur supplie : « De grâce, n'inquiétez ni Mouly, ni les siens. Ils ont été si bons pour moi ! Ils n'ont jamais su que j'avais tué et volé. Après d'eux, j'ai toujours masqué et ma véritable identité (je me faisais passer pour Karrer) et ma véritable personnalité d'assassin et de voleur. Ils n'ont rien su de mes forfaits, jusqu'au moment de mon arrestation. Ils ne m'ont pas prêté la moindre complicité. Je vous demande instamment de ne pas inquiéter ces innocents... »

Le commissaire Delgay, de la première brigade mobile, n'en aspire pas moins à faire subir au book un interrogatoire serré. On laisse une convocation aux « Bégonias ». Mouly se présente bientôt à Delgay qui l'interroge, sans un instant de relâche, pendant cinq heures consécutives.

Mais le voisin et ami de Weidmann soutient, comme l'a dit l'Allemand, qu'il a tout ignoré des forfaits de ce

monstre, si habile à jouer les gentlemen, pleins de courtoisie et de désinvolture mesurée. Il affirme également que sa fille Léone n'est pas (et le commissaire Roche, de la P. J., l'établira) la femme qui perçut les traveller-chèques de miss de Koven, ni la receleuse des manteaux de fourrure de Janine Keller.

D'autre part, Delgay s'intéresse beaucoup à la Hotchkiss du book que celui-ci a achetée alors qu'il n'avait pas de quoi la payer. Mouly réplique qu'il a pu effectuer cet achat grâce à un arrangement avec l'agent de vente et non pas grâce à l'aide pécuniaire de l'Allemand.

— N'empêche, remarque l'enquêteur, que ce fut sur la Hotchkiss que Weidmann venait chercher son courrier (sous divers noms), à l'American Express. Quelquefois, il vous empruntait même cette voiture pour son usage personnel (et peut-être criminel), alors qu'il gardait, à « La Voulzie », la voiture de Couffy. Pourquoi utilisait-il ainsi votre auto au lieu de se servir de celle qu'il cachait dans son jardin, non sans que vous l'ayez vue ?

— Je pensais, rétorque Mouly, que la voiture du malheureux Couffy était réellement celle de mon voisin ; et qu'il ne la sortait pas par raison d'économie...

Mouly eut réplique à tout, de l'air le plus sincère. Néanmoins, Delgay perquisitionna aux « Bégonias ». De ce qui provenait de Weidmann, il ne retrouva que trois paires de chaussettes ravaudées par Mme Mouly, et une paire de gants que l'Allemand avait oublié dans la Hotchkiss du book. Celui-ci expliqua tout naturellement cette trouvaille, Weidmann étant l'ami intime qu'il avait toujours cru avouable...

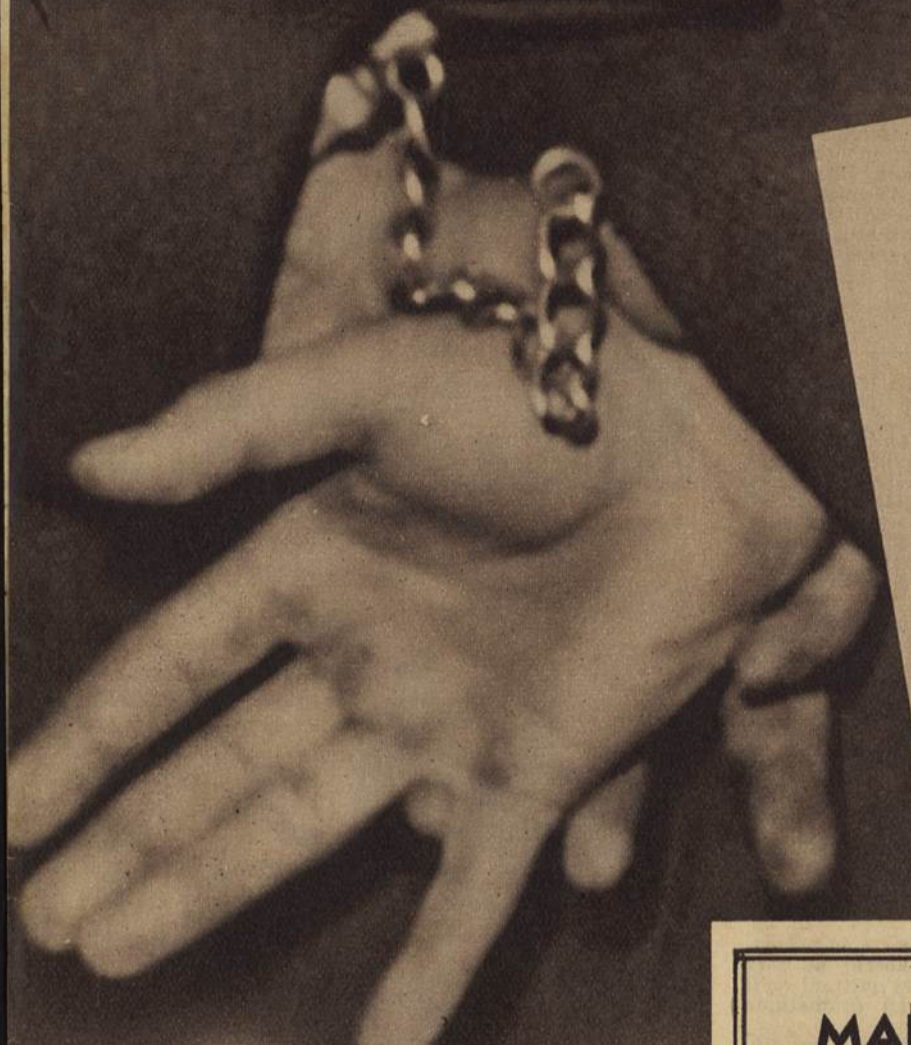
Delgay dut s'en tenir là momentanément, non sans se réserver de reprendre bientôt l'interrogatoire de Mouly.

De son côté, le commissaire Roche, de la P. J. (chargé particulièrement de l'affaire de Koven), s'est également intéressé à Mouly, ces jours derniers.

Le 30 juillet, la tante de la malheureuse danseuse américaine avait reçu une lettre lui enjoignant d'adresser 500 dollars au café Dufandou, 20, rue Nollet. Un certain Jean devait y venir chercher la somme. La police surveilla les lieux, mais ne remarqua aucun suspect.

Or, Weidmann nous ayant avoué son forfait, l'autre jour, le commissaire Roche récapitula le dossier de Koven, et y retrouva la note relative au chantage du 30 juillet. Des inspecteurs furent dépêchés, 20, rue Nollet, pour y présenter au bistrot les photos de Weidmann et de ses complices. Aucun ne fut reconnu. Par contre, au nom de Mouly, M. Dufandou déclara que le book fréquentait quotidiennement son café. Dès lors, il apparut, clair comme eau de roche, que Mouly n'était autre que le mystérieux Jean qui avait été chargé de récupérer la rançon (d'ailleurs non expédiée) à son petit café habituel. Convoqué ces jours-ci, à la P. J., Mouly s'indigna de ce soupçon.

— J'habitais alors, dit-il, rue de la Condamine, tout près de la Rue Nollet. En venant me voir, il est très probable que Weidmann ait remarqué le café de M. Dufandou comme suffisamment discret pour servir ses plans. C'est la seule façon d'expliquer le mystère. Mais j'atteste que



A gauche, les mains de Weidmann, mainsterribles qui étranglerent la pauvre Joan de Koven et, qui firent cinq autres victimes. A côté, les empreintes des doigts et des paumes, ag. de Weidmann, à d. de Million.

ce n'est ni avec moi personnellement, ni par mon intermédiaire que l'Allemand a connu le bistro de Dufandou et l'a désigné à la tante de miss de Koven pour le dépôt de la rançon.

Il n'a pas été possible au commissaire Roche de confondre Mouly sur cette nouvelle « coïncidence » étrange qui s'ajoute à celles dont le commissaire Delgay s'inquiète. Et lentement, l'enquête démonte, un à un, les rouages de la machine à crimes, remet chaque rôle à sa place, pénètre le secret, la psychologie de la bande.

Une enquête faite à la loupe

Ces jours-ci, aucune nouveauté particulièrement sensationnelle : pas de nouveau cadavre, pas de nouveaux vestiges de crimes encore mystérieux à joindre au sinistre bilan du tueur !...

Pourtant, les enquêteurs n'en persévèrent pas moins dans leur méticuleuse besogne d'investigations, à laquelle ils apportent une ténacité inlassable et méconnue que les journalistes accrédités auprès d'eux sont particulièrement à même d'admirer chaque jour et souvent la nuit.

Les innombrables pièces provenant des perquisitions effectuées à « La Voulzie », les dépositions, les aveux, les témoignages, les notes réunies tant par les commissaires Delgay Primborgne et Roche, que par le juge d'instruction modèle qu'est M. Berry, constituent une prodigieuse profusion d'éléments d'enquête qu'il faut classer, trier, grouper en catégories, examiner dans le détail, éclairer par de nouveaux interrogatoires des inculpés. C'est un travail dont le « profane » n'a pas idée et qui explique pourquoi, ces jours-ci, l'affaire Weidmann a marqué le pas, quitte à rebondir peut-être prochainement, à la faveur, précisément, de ces examens « à la loupe » auxquels policiers et magistrat instructeur consacrent actuellement leurs journées et leur insomnie.

Pour effectuer cette besogne au mieux, les efforts ont été répartis par M. Berry, entre trois grands policiers, les commissaires Delgay, Roche et Primborgne, secondés par d'excellents collaborateurs et appartenant respectivement à la 1^{re} Brigade mobile, à la police judiciaire et à la police d'Etat de Seine-et-Oise. M. Delgay se consacre à dégager toute la lumière de la personnalité, de l'activité et des complications de Weidmann. M. Roche a le soin particulier des dossiers de Koven et Le Blond, M. Primborgne a pour mission d'approfondir les enquêtes concernant les malheureux Frommer et Lesobre, et il doit rechercher en Seine-et-Oise toute éventuelle trace de méfait ou de forfait accompli par Weidmann. Le juge d'instruction Berry centralise les résultats de ce complexe labeur et les confronte ou les compare aux déclarations qu'il reçoit directement du tueur et de sa bande.

Weidmann est toujours calme et courtois au cours de ses longs interrogatoires. Million gesticule, glapit, halète, bafouille, tressaille et sursaute, mais il est mauvais comédien, car sa voix n'a pas plus l'accent sincère, que ses attitudes n'ont l'air franc. Blanc s'exprime sobrement tant dans la parole que dans le geste. Il s'applique à rester

MAINS HOMICIDES

Quand les reliefs d'une main sont très accentués, quand la largeur et la profondeur des lignes sont anormales, l'empreinte laisse, nécessairement, des espaces blancs. Ici, la saillie des phalanges (intensité des instincts), se combine à l'excessive largeur et à l'exceptionnelle profondeur des ciselures palmaires (surabondance de vigueur vitale), pour rendre compte des violentes avidités, des incoercibles impulsions qui ont toujours animé Weidmann. Sa physiologie est celle d'un primate et sa psychologie celle d'un débile dévoyé, ainsi que le fait apparaître le tracé tortueux et confus des lignes : chez l'homme équilibré et lucide les lignes sont à la fois distinctes et régulières.

Le développement du mont lunaire (éminence hypothénar), témoigne d'ailleurs d'une prédominance fâcheuse de l'imagination sur les facultés rationnelles. Deux lignes prennent naissance dans la plaine de mars pour aboutir à la région saturnienne. Saturne et mars ont orienté vers la violence les rêveries issues des impérieux besoins d'assouvissement du personnage.

Plus subtil que son complice, Roger Million est un mercurien (prédominance de l'auriculaire), un voluptueux (mont de vénus ou théнар en grille). Considéré comme moyen de se pourvoir aisément, le meurtrier a pu séduire sa froide mentalité de jouisseur marquée par la prolongation de la ligne de tête jusqu'à l'extrême bord de la main. On voit d'ailleurs au bas de la saturnienne, cette étoile que les vieux maîtres de l'art chiromagique considèrent comme annonciatrice d'une grande fatalité.

Paul-Clément JAGOT.

distingué même dans le costume de bure des prisonniers. Mais, privé de lunettes, est-ce sa myopie qui lui prête un regard qui paraît ne pas voir, tel celui des gens suffisants et stupides que le vulgaire appelle « têtes à claques » ?

Depuis nos derniers articles, Weidmann a fourni au juge de nouvelles précisions, d'un intérêt secondaire, mais important. Pendant trois jours, M. Berry ouvrit, en présence du tueur, l'innombrable profusion de scellés contenant les papiers, pièces de linge, objets divers saisis à « La Voulzie ». A chaque seconde tombaient ces mots :

— Reconnaissez-vous cet objet ?

— Oui, monsieur le juge.

On groupa ainsi, en six catégories, correspondant à chaque crime (Koven, Couffy, Keller, Le Blond, Frommer et Lesobre) les monceaux de pièces à conviction. Cette opération terminée, il ne restait « à part » que des journaux étrangers et français portant des marques au crayon à la rubrique des petites annonces concernant les gouvernantes ou dames de compagnie désirant trouver un emploi. Il y avait également, dans ce maigre « résidu » des perquisitions, les photos de deux jeunes femmes, et trois carnets (dont celui de Roger le Blond, utilisé par le tueur, de la date du 16 octobre à celle de son arrestation) et sur lesquels étaient inscrits une quarantaine d'adresses. Weid-

mann déclara qu'il répondrait plus tard aux questions du juge relatives à ces petites annonces et à ces adresses. Quant aux photos, il refusa obstinément de les identifier pour ne pas créer d'ennuis aux personnes qu'elles représentaient : d'honorables amies de sa famille, affirma-t-il. Comme on sait que Weidmann ne parle que quand il le veut, point ne fut jugé utile d'insister davantage, pour le moment. En tout cas, un fait est acquis, c'est qu'il n'y a plus aucune pièce paraissant provenir d'un crime crapuleux dans le butin saisi par le parquet de Versailles, alors que Weidmann avait conservé tous les objets dont il avait dépouillé les victimes connues. On peut donc espérer, sur la foi de ses habitudes, qu'il n'y aura plus de trouvaille macabre à ajouter au bilan du monstre, du moins en France.

D'autre part, au cours de ce méticuleux examen de pièces à conviction, Weidmann reconnut son revolver personnel, Le Mauser 7/65 qu'il avait utilisé pour chacun de ses crimes, M. Berry lui demanda :

— Ce n'est pas avec cette arme que Le Blond a été assassiné ?

— Si, monsieur le juge.

— Mais vous m'avez dit que ce malheureux garçon avait été tué par Million.

— Oui : mais avec mon propre revolver.

Weidmann reprit alors par le menu le récit du meurtre de Roger Le Blond. Il « remonta », dans le cours de son effroyable histoire, à l'assassinat de Janine Keller. Million, comme l'Allemand l'avait déjà dit, conduisit la voiture de Couffy, le jour où l'infortunée Strasbourgeoise fut emmenée à la caverne des Brigands. A l'intérieur de l'hyppogée, ce fut lui qui tint la lampe de poche électrique et qui en dirigea le rayon sur la nuque de la victime pour que Weidmann puisse viser à coup sûr. Au retour, Million avait déclaré à son abominable compagnon qu'il méritait des compliments pour sa science du guet-apens et pour son habileté de tireur ; mais il avait ajouté : « Moi aussi, je voudrais me faire la main. Laisse-moi la prochaine affaire ». Je ne me dégonflerai pas. » La prochaine victime fut l'infortuné Le Blond. La veille de son assassinat, on avait placé le revolver de Weidmann dans la commode du salon de « La Voulzie », pour l'avoir à portée de la main. Million l'avait pris là au moment convenu, mais s'en était si maladroitement servi qu'il fallut que Weidmann, cette fois, tirât une deuxième balle pour achever la victime râlant...

Et le tueur ajoutait :

— Million n'avait pas voulu se servir de son 6/35, car il voulait le garder tout neuf pour aller le déclarer à la police. D'ailleurs, les projectiles retrouvés dans le corps de Le Blond peuvent être examinés. On verra que je ne mens pas sur le calibre 7/65. Et d'ailleurs, si mes précédentes déclarations avaient été mieux traduites, vous constateriez vous-même, monsieur le juge, qu'elles n'ont pas varié.

Puis Weidmann évoqua de nouveau l'emballage du corps sanglant, précisa qu'avant de prendre en main le volant de la Talbot de Roger Le Blond, Million s'était ganté par souci de ne pas se dénoncer par ses empreintes digitales. Ensuite, Million dans le cabriolet transportant le cadavre, Weidmann dans la voiture de Couffy, étaient partis à toute allure vers Neuilly, jouant à se dépasser à tour de rôle, avec des sourires de triomphe et des signes de mains narquois...

— Et pourquoi avez-vous déchaussé Le Blond ? questionna M. Berri.

— Contrairement au fétichisme qu'on m'impute inexactement, les chaussures n'étaient pas pour moi. Elles m'étaient trop petites. C'était Million qui les voulait.

Mais il faut laisser aller l'Allemand quand il parle, sous peine de ne plus pouvoir lui tirer un mot si on l'interrompt. Il continuera donc à volonté son récit, révélant que, au lendemain du drame c'était le père Million lui-même qui avait rappelé son fils à Paris, ayant constaté d'après les journaux que le signalement de celui-ci correspondait exactement (et pour cause) à celui du pseudo Pradier désigné comme l'assassin de Roger Le Blond. Loin de terroriser son « élève », comme celui-ci s'obstine à le dire, Weidmann l'avait donc raccompagné, ainsi que Collette Tricot, jusqu'au restaurant de la rue Amelot. Il les avait attendus dans un café voisin, pensant les ramener à « La Voulzie », mais, au bout d'une longue attente, Weidmann avait vu reparaitre Million, qui lui avait dit : « Va-t-en tout seul, Eugène. Mon père ne veut plus que je te fréquente... »

A ces mots retransmis par le tueur, M. Berry prit deux lettres adressées à Weidmann et soigneusement rangées dans un dossier. L'une datée du 5 novembre était signée du père Million. Elle commençait par : « Mon cher Eu-

TUEUR... LE TUEUR...

gène », lui réclamait amicalement un poste de T. S. F. ; et se terminait par « bien cordialement ». L'autre lettre, du 8 novembre, émanait de Million fils et avait exactement le même début, la même fin, et réclamait avec le même ton amical, l'appareil radiophonique. Au reste, ce 8 novembre, le père Million était venu, en compagnie de Jean Blanc, à « La Vouizie », pour chercher cet appareil appartenant à Roger Million. Il apparaissait ainsi au juge d'instruction, que la « terreur » exercée par Weidmann sur les Million (aux dires de ceux-ci) ne paraissait guère véridique...

Au lendemain de ce complément d'aveux de la part de l'Allemand, celui-ci fut confronté avec son complice parisien.

Confrontation d'assassins

Selon le droit de tout inculpé encore non jugé, Million ayant réclamé (à cause des photographes de la presse) d'être introduit chez le juge en costume civil, il en fut de même pour Weidmann. Faute de pouvoir utiliser les vêtements tachés de sang au moment de sa dramatique arrestation, le tueur fut pourvu d'un autre costume d'excellente coupe, provenant de « La Vouizie ». Une chemise bleu clair avait été choisie pour être assortie à la tenue. Coquet comme on le sait, Weidmann rayonnait visiblement de se retrouver dans des habits corrects. Il consentit même à poser de bonne grâce devant les photographes, alors que, dans son costume de bure, il se courbe ordinairement, s'accroupit même pour qu'on ne puisse « tirer » son portrait.

Million, faraud et souriant d'un rictus forcé, passa dans son costume gris, assorti à sa casquette de jeune bourgeois jouant les affranchis.

Face à face, les deux hommes se tinrent tout d'abord muets. L'Allemand regardait paisiblement son triste partenaire, lequel, loin d'avoir la même franchise, fixait son regard sur ses chaussures.

Le greffier Carroué ayant lu les longues dépositions de Weidmann, consignées officiellement, la parole fut à Million pour qu'il avouât ou se défendît. Mais Million ne trouvait plus ses mots. Pâle, le menton agité par un tremblement convulsif, le cartilage du gosier mû par une insurmontable émotion, il lui fallut de longues minutes avant de pouvoir balbutier, tout en regardant le juge avec désespoir :

— Je... Je n'ai pas... Non, pas vrai... Je n'ai ni vu assassiner ni n'ai tué personne...

— Remettez-vous, temporez doucement M. Berry. Nous avons le temps ! Reprenez votre sang-froid avant de répondre.

Million resta encore bouche-bée et bras ballants pendant quelques secondes. Il sembla qu'il luttait tragiquement avec sa conscience pour se résoudre à tout avouer. Mais il se reprit :

— Quand on entend des mensonges pareils aux déclarations de Weidmann, c'est à vous en couper la parole.

C'est un peu au don de persuasion de M^e Renée Jardin, avocate de Weidmann, qu'on doit les révélations du Tueur, notamment lors de l'examen des objets saisis (ci-dessous) sur lesquels il donna au juge, M. Berry, beaucoup de précisions.



Alors, l'Allemand fit entendre à son tour sa lente et douce voix :

— Pourquoi ne me regardes-tu pas en face, Roger, en démentant mes affirmations ? Au point où nous en sommes, mieux vaut ne plus rien cacher. D'ailleurs, remarque que tout d'abord j'avais voulu te sauver en me déclarant seul responsable de tous les crimes. Mais j'ai su que tu « en » rajoutais aux charges dont je me suis moi-même accablé ; tu disais que je t'avais contraint, sous la menace, à garder le secret de l'assassinat de Le Blond. Ton attitude m'a dégoûté. C'est pourquoi j'ai fini par révéler l'exacte vérité en t'accusant de ce meurtre et en dévoilant que tu participas à l'assassinat de Janine Keller.

Million protesta à hauts cris qu'il n'avait jamais ni vu ni connu la malheureuse Strasbourgeoise. De fait, aucun témoignage n'a pu être relevé contre lui dans cette affaire. Mais concernant l'affaire Le Blond, il se borne à reconnaître avoir emprunté le nom de Pradier pour jouer le rôle d'intermédiaire. Il croyait, dit-il, que Weidmann voulait entrer en pourparlers avec Le Blond pour des transactions honnêtes. D'ailleurs, l'Allemand lui avait assuré qu'un Américain lui avait prêté quarante mille francs pour les employer dans le commerce...

— Si je t'ai dit ça, ironise Weidmann en entendant ce récit, sois assez gentil, Roger, pour me rappeler le nom de l'Américain, car j'avoue l'avoir oublié...

La répartie fut sans réponse. Million ne hafouilla que de vagues protestations d'innocence, sans pouvoir opposer à Weidmann aucun argument catégorique qui eût l'accent de la vérité.

Jean Blanc sur la sellette

Au lendemain de la vaine confrontation des principaux complices, Blanc subit à son tour un méticuleux interrogatoire, auquel il répondit sans trouble ni hésitation. Il reconnut qu'il était allé lui-même chercher Weidmann à la frontière, le 15 mai dernier, en gratitude des faveurs dont l'Allemand l'avait fait bénéficier à la prison de



En haut, M. Sicot, commissaire en chef à la police d'État et ses subordonnés, le commissaire Prinborgne et l'inspecteur Védrennes. Au centre, le commissaire Delgay qui, maintenant, contrôle toute l'activité de Weidmann en France. On le voit ici, au cours d'une ultime perquisition à la « Vouizie ».

Francfort. De même, il avoua avoir prêté 15.000 francs au nouveau venu, pour lui permettre de s'installer en France et l'avoir emmenagé dans sa propre voiture à « La Vouizie ».

— A ce moment-là, poursuivait Blanc, j'étais l'amant de Colette Tricot. Je l'emmenais avec moi chaque fois que j'allais à la Celle Saint-Cloud, où Weidmann et Million habitaient ensemble depuis le 15 juin. Le 18 juillet, étant retenu à Paris par ma famille, je laissai Colette à la garde des occupants de « La Vouizie ». Quand je revins la chercher, elle était la maîtresse de Million ! Très épris d'elle, je voulus la reconquérir. Nous partîmes tous deux pour Malo-les-Bains, où nous restâmes jusqu'en fin juillet. Le 26 de ce mois-là, Colette me demanda de la reconquérir à sa famille. En fait, je la remis aux mains d'un de ses « parents », dont j'ignorais, à la vérité, qu'il fût son mari. Colette et moi devîmes nous revoir le lende-

LE TUEUR...

LE TU

Dans la cellule N° 3

par Hubert BOUCHET.

DANS sa cellule, Eugène Weidmann marche de long en large, les mains derrière le dos. Est-ce l'habitude de les tendre docilement aux gendarmes — quand ceux-ci enchaînent solidement ces deux monstrueuses poignes — qui lui prête ce geste de promeneur placide ?

La semelle feutrée de ses chaussons râcle doucement, avec un petit bruit de souris trotinant, le parquet rugueux de sa prison. Il n'a, pour ses deux compagnons de captivité, aucun regard. Ceux-ci, au contraire, suivent de leurs yeux soumis la promenade infernale. Weidmann préférerait être seul. Sa rêverie sans témoin eût été plus intense. On lui a donné deux compagnons qui ne sont guère rassurés. Ils ont peur. Peur du monstre, de ce tueur qui est beau, impérieusement beau, et qui les domine. Eux ont trafiqué de voitures, ont maquillé quelques numéros minéralogiques : devant cet empereur du crime, ils sont menu fretin.

Ils ont peur de ce Germain qu'ils savent cruel. Lui, impassible, lointain, dédaigneux, arpenté sans lassitude les six mètres de liberté : trois aller, trois retour.

L'administration et la Justice (grand J) ont pensé qu'il parlerait dans sa solitude murée. Les « moutons » ont attendu vainement la moindre confiance. L'homme ne se délivre que peu à peu... et devant le juge. La personnalité de ce dernier lui impose. En sa présence, il s'incline, un sourire de bon ton éclaire sa face piquée de barbe sombre, il a l'air d'être en visite dans un salon. Seul, M. Berry extirpe, petit à petit, de cette âme tourmentée, les secrets qui s'y terrent. Pendant quelques jours, il a travaillé. Il fabriquait des éventails. Penché sur les frères écrans aux enluminures naïves, évoquait-il les vieux souvenirs des bords du Rhin, sous les tonnelles ensoleillées, quand les blondes filles de Worms ou de Francfort versaient le vin doré ?

Il ne parlait pas et ses compagnons n'osaient lui adresser la parole. Son rêve, interminable, continuait. Souffre-t-il ? Nul ne le sait. Il ne se confie à personne, même pas à ses défenseurs. Si, tout de même. Il se plaignait, à M^{re} Renée Jardin, de manquer de propreté. Son corps avait l'habitude de la douche froide, du gant de crin ; son visage, du rasoir tous les jours. Dès qu'il toucha son petit pécule, il n'eut de cesse avant d'avoir les mêmes objets de toilette, brosse à dents, savon, dentifrice... Il ne cherche pas à améliorer le triste ordinaire de la prison. La liberté, la nourriture sont pour lui choses négligeables : il serait heureux s'il avait l'eau courante...

Beau joueur

Il a joué, il a perdu : il paiera. Le juge, brisant l'autre jour les scellés emprisonnant les pauvres souvenirs de ses victimes ou les siens, lui disait : « Et ceci, Weidmann ? » Le tueur répondait, avec un geste de lassitude polie : « A X... ou à Z... » M^{re} Renée Jardin lui poussait parfois le coude et lui demandait : — Mais, enfin, Weidmann, à quoi pensez-vous ? — « A autre chose. »

Il était loin de ce cabinet austère, loin de ce quatuor de gendarmes l'enserrant comme une carapace, ne le quittant pas des yeux, prêts à bondir au moindre geste.

Il était loin de ce juge d'instruction, correct, poli, affable, ne le brusquant pas, patient à l'extrême, passant outre lorsqu'à l'interrogatoire Weidmann se déroba :

« Demain, un autre jour, je répondrai », éludant la question précise et opportune.

Ceux qui le voient maintenant pour la première fois sont surpris. Eh quoi ! est-ce là le plus grand criminel du siècle, cet homme à l'aspect tranquille, au visage serein, que seule sa barbe hirsute fait ressembler à un convict coupable de fautes vénielles ?

Ils comprennent mal la force d'attraction que projette autour de lui l'homme traqué et pris. Ils n'ont pas été témoins de la scène où, face à face avec Million, les deux adversaires « s'expliquaient ».

Un gendarme, gardien de Weidmann, masquait Million de sa solide et importante corpulence. Doucement, l'Allemand l'écarta pour tenir sous son regard le complice qui se défendait *unguibus et rostro*. Et, à partir de ce moment, Million bafouilla. Magnétisme, menace visuelle, ou autre chose ? Pourtant, l'œil n'était pas sévère, tenace seulement, n'oscillant pas, plein d'une tranquille assurance. Au juge, Weidmann répond les yeux baissés, dans une attitude soumise, vestige de la discipline germanique. A son acolyte et complice, au témoin de ses meurtres, il parle tantôt avec ironie, tantôt avec des accents de maître.

— Voyons, Million, au point où nous en sommes... Il paiera, lui, c'est entendu. La silhouette sinistre de la guillotine ne lui fait pas peur. Il voudrait que celui qui était dans son sillage eût plus de cran. Cela l'ennuie de le savoir lâche. Il n'a pour ce pleutre que mépris dédaigneux quand il le voit pâlir, trembler, se « dégonfler », lamentable spectacle indigne d'un « dur ».

— Pourtant, parfois, me disait M^{re} Renée Jardin, dans ce regard calme et candide passe un éclair fauve.

Il devait avoir cette expression quand il tuait.

Il aurait pu être Siegfried : il n'est que Hagen.

Il n'a que du mépris pour Million qu'il croyait plus crâne. Il eût voulu d'un complice qui ne donnât point au public l'atroce vision de la peur : il s'inquiète de son attitude.

gène. Blanc conseilla, contrairement aux déclarations actuelles des Million, de consulter un homme de loi apparenté à ces derniers. Le couple se refusa à adopter cet avis. Blanc suggéra alors de se rendre à Ligny-en-Cambrésis, chez les grands-parents de Roger Million, pour les mettre au courant du drame et leur demander de prendre une décision. On partit dès le lendemain matin, mais les grands-parents cambrésiens étaient en voyage. Désespérés, Colette et Million supplièrent leur dévoué copain de les conduire sur la Côte d'Azur, puis à Nantua, pour se soustraire aux recherches entreprises par la police. Blanc céda à leurs instances, précisément persuadé que maintenant il s'était lui-même gravement compromis.

Trois semaines plus tard, le père Million demandait à son tour à l'ami de son fils, de lui rendre le service de le transporter en voiture. C'était pour aller chercher à « La Voulzie » le poste radiophonique que l'on sait. Pour la première fois depuis quatre mois, Blanc revint ainsi Weidmann. Ils se serrèrent la main cordialement.

— Comment, coupa le juge d'instruction à ce point du récit, vous saviez que cet homme avait commis plusieurs assassinats, et vous lui fites néanmoins d'amicales congratulations ?

— Mais que vouliez-vous que je fisse ? Que je mourusse à mon tour pour m'être montré hostile à Weidmann ? C'était la crainte qui m'était venue en repassant le seuil de « La Voulzie » et c'est pourquoi, bien que tremblant de peur, je déployais ce jour-là tout le charme possible à l'égard du tueur...

De fait, cette version paraît fort possible. Il apparaît d'ailleurs que Blanc n'a point menti dans ses déclarations. Son rôle dans la tragique affaire semble avoir été réellement ce qu'en a dit un enquêteur : « Blanc est un imbécile plutôt qu'un malfaiteur. Weidmann et Million se sont habilement servis de sa sottise.

Du danger des liaisons faciles

Donc, seuls les Mouly et le père Million, parmi les familiers de Weidmann, sont en liberté. Le père Million, qui est seul et qui ne se « frappe pas », prend l'aventure sans trop d'amertume. Mais les Mouly, plus désireux de rester une famille bourgeoise, de sauver leur respectabilité, sont fort inquiets.

Les voilà, tous les trois, dans la salle à manger de leur villa les « Bégonias », si proche de « La Voulzie ». Ils se défendent âprement et quand ils parlent de Weidmann, continuent de l'appeler « M. Eugène » ou « ce pauvre M. Eugène ».

— Quand je pense, dit la mère, qu'il s'asseyait là, presque chaque jour, qu'il buvait dans ces verres. Quand j'ai appris par les journaux son arrestation, je suis tombée évanouie.

— Par les journaux ? Weidmann sortait de chez vous quand il a rencontré les policiers. Il n'y a pas 150 mètres de votre villa à « La Voulzie ». Vous n'avez rien entendu, rien compris, aucun coup de feu, aucun remue-ménage ?

— Rien, répond Mouly. Nous avons lu les journaux le lendemain et nous avons reconnu la photo de M. Eugène.

— Quand il nous parlait de sa mère, dit la mère, son regard devenait plus doux encore.

Ici, la brune et ardente Léone Mouly intervient : — Croyez-vous que, si mon père avait su quelque chose, Weidmann l'aurait laissé vivre ?

Visiblement, les derniers événements ont bouleversé la jeune fille. Son visage est agité de mouvements nerveux, elle éclate parfois d'un rire bref, elle mord ses lèvres.

— Ce qui me hante, dit-elle d'une voix sourde, c'est la petite Jean de Koven. Et les mains de M. Eugène qui se sont resserrées autour de son cou...

Le soir tombe. L'aube envahit la petite villa. La mère redresse machinalement une mèche de cheveux. La voix de Mouly se casse un peu :

— J'ai un passé, certes, mais pas d'antécédents sérieux. Voilà ma carte d'électeur, mon brevet d'honnête homme.

Et l'homme dit vrai. Et l'on en vient à le considérer, lui aussi, comme une victime du Tueur, moins grièvement touchée, heureusement...

Les enquêteurs de DÉTECTIVE.

C'est dans cet immeuble, rue de Téhéran, qu'habitait Mouly, avant de louer, sur les conseils de Weidmann, la villa des "Bégonias".



En haut, M^{lle} Wittenberg, qui, en qualité d'interprète allemande, assiste M. Berry, juge d'instruction durant les interrogatoires de Weidmann. Au centre, M^{re} Jean Gallot et M^{me} Couffy, veuve du chauffeur assassiné. En bas, concentration à Vaucresson, d'une partie de la police d'État de Versailles, pour une vaste rafle dans la banlieue.

main. Au rendez-vous, ce fut Million que je trouvai. Il me dit : « Colette est à moi maintenant. Renonce à elle définitivement, mon vieux Jean. D'ailleurs, nous n'allons pas nous brouiller pour ça ; et pour me prouver que tu ne m'en veux pas, prête-moi donc encore de l'argent. »

Dès lors, Blanc refusa une fois pour toute de subvenir aux dépenses de ses « copains » de « La Voulzie », où il s'abstint d'ailleurs de retourner. Colette dut faire appel à son mari (qui lui prêta 400 francs) pour subvenir aux besoins de son amant Million.

Blanc fut quelques jours sans nouvelle d'eux. Au début d'août, le couple lui annonçait par lettre son départ pour le Midi, aux frais des grands-parents de Million. Celui-ci avait ajouté à ce P. P. C., le post-scriptum suivant : « N'oublie pas notre ami Eugène. Il a été si chic pour nous à la prison de Francfort. Maintenant, il est sans un sou. J'espère que tu voudras bien l'aider ». Mais, excédé par les demandes d'argent dont il avait été harcelé, Blanc se garda bien de retourner chez l'impécunieux Weidmann.

Le 18 octobre, un coup de téléphone de Colette appelait d'urgence Jean Blanc auprès du couple, réfugié chez le père Million. Ce fut le soir qu'eut lieu le conseil de famille tenu à la suite de l'assassinat de Le Blond, commis, d'après Colette et Roger Million, par « l'ami » Eu-

EUR...

Il est chat : Million est souris. Il sait que la mort l'attend ; il ne veut pas que l'autre y échappe. Non par sadisme, mais par justice. Son acolyte a tué : qu'il paye également.

« L'homme, cet inconnu ». On pense au livre de Carrel lorsqu'on étudie les réactions et le caractère de ce monstre moderne que fut Weidmann. Corrigible ! non. On a tout fait pour cela. Enfance choyée, surveillée. Adolescence pervertie déjà. Jeunesse pire. L'âme du tueur se prépare. La vie l'y amène peu à peu.

Corrigible ! non. Car les punitions corporelles n'ont aucun effet. La solitude de la prison, le noir du cachot n'ont pas de prise sur cette âme renfermée, peu liante, possédée du mal. Il est marqué par le destin. Il le dit lui-même :

— J'aurais pu être un honnête homme. Quelque chose, impérieusement, me poussait à mal faire.

Ce fils de protestant et de mère catholique, catholique lui-même, croit. L'abbé Petit a dû ou va aller le confesser. Cette âme jusqu'à ce jour monstrueuse va-t-elle se livrer au prêtre ? C'est possible, ce n'est pas sûr.

Il a dit souvent : « Je ne mens jamais. » Mais, il dissimule. Il n'écrit pas ses mémoires en prison. C'est faux. Son procès le laisse indolent. Il lit, non des ouvrages sérieux, doctes et un tantinet lassant, mais la vieille littérature qui enchanta notre enfance : « La Dame de Montsoreau », la « Juive du château Trompette », les « Trois Mousquetaires ».

Quelquefois, avec mille précautions oratoires, un de ses compagnons, Guerrier (qui n'en a que le nom) lui demande un de ses bouquins.

Sans répondre, sans lever la tête, Weidmann prend le livre, le lui tend et se replonge dans sa rêverie ou dans sa lecture.

Fier alors ? Non pas ! au milieu de bagnards, il agirait de même. Tout est à l'intérieur : pas de manifestation intempestive de calme ou de colère, d'amitié ou de haine, d'acquiescement ou de dénégation. On le voit très bien, tuant ses victimes, se lavant ensuite les mains comme un chirurgien qui vient de sauver un malade.

Les interrogatoires qu'il a subis ces jours derniers durant de longues heures lui ont fait manquer l'heure de la soupe. D'autres, ayant la vedette, auraient réclamé à leurs avocats, aux gardiens, auraient demandé à leurs camarades de cellule un bout de pain pour apaiser une faim tenace de vingt-quatre heures et plus.

Lui, pas un mot. Le gardien lui a dit : « La soupe est passée ; vous étiez chez le juge. Le règlement exige que la gamelle soit retirée une demi-heure après. »

Il n'a rien dit, rien répondu, pas un murmure, pas le : « Quand même, vous auriez bien pu penser que... »

En revanche, quand, le lendemain, on lui donnera un savoureux sandwich, il manifestera une joie enfantine : « Jamais, je n'ai rien mangé de meilleur. » Mais il eût préféré crever de faim que de se plaindre. Il en est ainsi pour la découverte de ses crimes ; il n'a jamais rien avoué de son propre chef, mais dès qu'on a mis, sous ses yeux, des preuves possibles, alors, il s'est « mis à table » sans regret.

La veille de Noël, ses avocats lui ont, comme tous les jours, rendu visite : M^{re} Renée Jardin s'en allait en Bretagne.

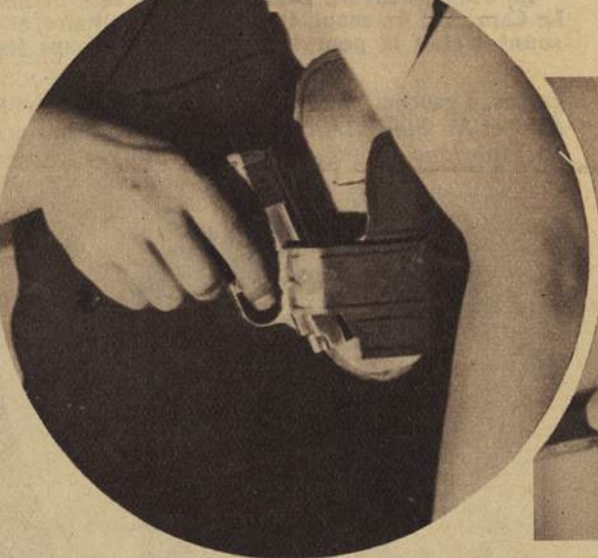
— Bonnes vacances, Maître, a-t-il dit. Vous devez avoir besoin de beaucoup de repos. Je m'excuse de vous avoir donné tant de travail.

Et il s'est incliné respectueusement, sans platitude, mais sans gêne aussi, à la façon d'un homme bien élevé qui, dans un salon, prend congé de la maîtresse de maison.

Il a passé Noël à méditer longuement, abandonnant ses lectures, les mains croisées sur ses genoux, son regard fixant un point quelconque de la cellule, insensible aux incidents de sa vie de prisonnier. Les deux pauvres frères qui le flanquent ont pensé à leur Noël d'enfant. Dans l'âme trouble et perverse de Weidmann, quels souvenirs sont venus jeter la douceur des regrets ?

EN MARGE DE L'AFFAIRE WEIDMANN

L'ARMEMENT DES POLICIERS



Sur les deux hommes qui « sautèrent » le redoutable Weidmann, un seul — l'inspecteur Poignant — était armé. Malheureusement, son pistolet se trouvait coincé dans un étui ancien modèle, et il n'eut point le temps de le dégager.

Une fois de plus, l'armement des policiers en civil est remis en question.

C'est un fait qu'un grand nombre d'inspecteurs accomplissent leur service sans porter sur eux l'arme de défense à laquelle ils ont droit. L'explication de cette... négligence est simple : pour un civil, le port constant d'une arme à feu constitue un véritable problème... Glissé dans la poche-revolver, le pistolet a tôt fait de crever cette poche, ou tout au moins de déformer le pantalon. La transpiration ne tarde pas à provoquer sur l'arme des taches de rouille. Enfin, en cas d'alarme, le « dégagement » et la mise en batterie du pistolet s'effectuent à retardement.

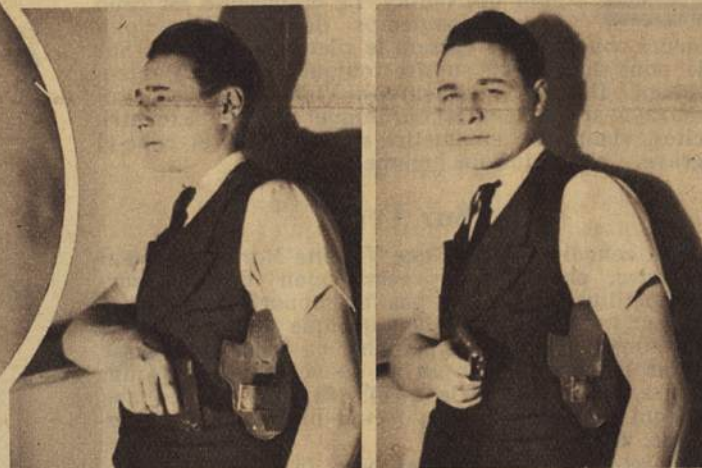
L'étui fixé à la ceinture est un anachronisme. Quant à porter l'arme dans la poche du veston, nos élégants inspecteurs n'y peuvent songer.

Le système idéal, c'est l'« étui-éclair », retenu sous l'aisselle par une épaulière souple. Ce système, qui a été adopté depuis belle lurette par les policiers américains, présente de nombreux avantages. Même avec le veston boutonné, l'arme est absolument invisible. Son poids, supporté par l'épaule, ne se fait pas sentir. Enfin, le « dégagement » du pistolet est foudroyant — un 5^e de seconde ! — celui-ci n'étant retenu que par un ressort, à l'exclusion de tout autre mode de fermeture plus ou moins compliqué.

Qu'attend-on pour faire des essais ?

Surtout, qu'on ne vienne pas dire : « Si les policiers adoptent l'étui-éclair, les gangsters en feront autant. » En France, les gangsters qui portent constamment une arme sont rares. De manière générale, ils ne se « chargent » d'un pistolet que lorsqu'ils ont en vue un « travail » déterminé. Tandis que les policiers, eux, doivent toujours, à n'importe quel moment, se trouver en état de se défendre.

F. DUPIN.



A la Celle-Saint-Cloud, à deux cents mètres de la « Voulzie », villa désormais tristement célèbre, habitait Mouly dans la villa des « Bégonias ».

PARLEZ-NOUS DU BYRRH...



l'épicier

Des vins de la côte vermeille
Qu'on fait mûrir dans de vieux
C'est ça le BYRRH - Une [bois...]
Du moins, on sait ce que l'on boit. [merveille...]

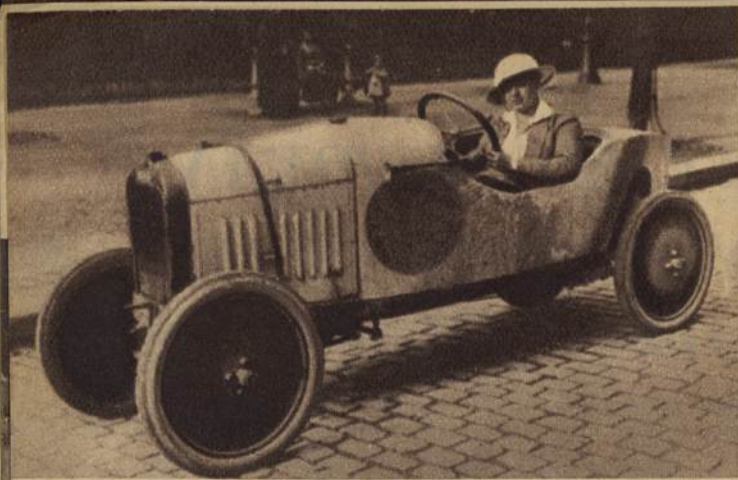
BYRRH

NATUREL - SAIN - PARFAIT TONIQUE

CADEAU Pour le recevoir gratuitement et franco, le réclamer aux Etablissements Byrrh, Bureau DB, à Thuir (P.-Or.) C'est un luxueux album en couleurs.

RS





Violette Moriss est une sportswomen accomplie. La femme n'est en rien inférieure à l'homme, dit-elle. La voici avant-guerre, à la ville et en sportive.

L ENDEMAIN de réveil. Mollement bercée par l'eau jaunâtre de la Seine, la péniche *La Mouette* tanguait doucement, vers le pont de Neuilly. Le crépuscule est venu depuis longtemps déjà. Soudain, plusieurs coups de feu cassent le silence des berges. Sur le pont du bateau, on tire toujours. Des cris retentissent. Des gens accourent. Violette Moriss, qui défraya si souvent la chronique par ses excentricités, vient d'en commettre une de plus, et celle-ci grave : elle a tué un homme.

Sur l'eau

On conçoit aisément que Violette Moriss, amazone sportive, championne, recordwoman de plusieurs compétitions, n'habite pas un appartement banal, sis sur terre et perché dans quelque bâtiment en ciment armé. Une péniche, ça remue, ça glisse, ça se déplace : pour un as du volant, à la bonne heure. C'est pour cela qu'elle fit, il y a cinq ans, l'acquisition d'un bateau : cinq pièces, cuisine, terrasse, confort moderne.

Peinte en gris, quelques pots de géranium jetant leurs notes gaies, traînant son petit canot de secours, la maison flottante de Violette Moriss est gentille, agréable à contempler. Violette Moriss, en effet, y coulait des jours heureux. Sa nature indépendante, ennemie de tout lien et de toute chaîne, s'y trouvait à l'aise. Elle y recevait de bons amis. Peut-être n'était-elle pas assez regardante sur le choix de ses relations ? Mais, bast ! une femme comme elle, aux biceps solides, aux pectoraux développés, aux deltoïdes puissants, ne craint rien. Elle vaut son homme, et largement. Pratiquant les sports de force (ne fut-elle pas championne de France du lancement du disque et du poids ?), son direct du droit ne pardonne pas. Elle le fit bien voir en maintes circonstances, et certain bar de Montmartre a encore le souvenir d'un Jésus la Caille qui mordit la poussière devant la tumultueuse Amazone déchaînée.

Relations nautiques

Sous la barrière blanche qui borde le boulevard de la Seine, au débouché de la rue Frédéric-Passy, à Neuilly, au bas du talus herbeux qui descend en pente raide vers l'eau, le charmant asile flottant qu'est la *Mouette* a trouvé un havre momentané. Le flanquant sur sa droite, le *Tirouly*, appartenant à M. Pierre Billiet, électricien, hale sur son filin. A 50 mètres en amont, vers le pont du Puteaux, la *Tortue* vint s'amarrer récemment.

Celle-ci appartient au baron Denis de Trobriand, 45 ans, ancien adjudant chef à la légion étrangère, qui l'habite avec sa femme. Ce n'est pas par hasard que la *Tortue*, résidence parisienne du baron (il habite en temps normal la villa Lardy lui appartenant, à Juvisy-sur-Orge), s'amarra au quai du boulevard de la Seine. L'ancien légionnaire est, en effet, un ami d'enfance de Violette Moriss. Les fêtes de Noël approchaient et l'on devait, ensemble, réveiller joyeusement.

Ainsi fut fait. Les propriétaires des deux péniches visitèrent de nombreux établissements, et la « fête » commença.

Un convive

Mais, ils n'étaient pas seuls. A eux, s'était joint un quatrième personnage, ancien « blédard » qui avait servi sous les ordres du baron. Il s'appelait Joseph Le Cam, et la Bretagne l'avait vu naître 34 ans plus tôt. Ouvrier ajusteur en chômage, demeurant 8, boulevard Arago, à Paris, Le Cam avait trouvé chez le baron, membre de l'Association des anciens légionnaires, une aide efficace et permanente. Il venait souvent voir son ancien chef et ne partait jamais sans une petite somme d'argent, et non sans avoir trinqué à ceux « de la légion ». Ce Breton bretonnant, fidèle aux traditions de la vieille Armor, était un rude gars qui sacrifiait souvent à Bacchus. M. de Trobriand ne dédaignait point de lui tenir tête (on ne recule jamais à la légion), et la nuit du réveillon fut une agréable beuverie où le nivellement des sexes et des grades reçut son application intégrale. Plus d'hommes, plus de femmes, rien que des copains. On fut se coucher, alors que potron-minet était déjà loin.

Jalousie... ou orgueil ?

Mlle Violette Moriss n'avait pas vu sans dépit Le Cam s'introduire ainsi dans l'intimité du baron. Elle trouvait l'homme peu distingué, d'allure louche.

Elle disait au couple :

— Vous avez tort de vous commettre avec cet individu ; il n'est pas de notre monde.

Mais la baronne et le baron insistaient :

— Il est si gentil, et beau, ma foi, disait-elle.

— C'est un frère d'armes que je ne puis abandonner, ajoutait-il.

Quoi qu'il en soit, Mlle Violette Moriss avait pris ombrage de l'assiduité de Le Cam auprès des Trobriand.

Et le Breton, perspicace, sentant en elle l'Ennemie, devait remâcher sa sourde rancune.

Le drame

Le drame couvait. Dimanche soir, vers 17 heures. Le Cam était fin saoul. Il avait bu en solitaire, et personne n'était là pour le calmer. En titubant légère-

En bas, à gauche : Les habitants de la péniche voisine, M^{me} et M^r Billiet. A droite : Le baron et la baronne de Trobriand attendent, au poste, d'être interrogés.



LA PÉNICHE VIOLETTE



UN

Dramas



VIOLETTE MORISS ABAT UN LÉGIONNAIRE



Les acteurs et les témoins du drame : le baron de Trobriand, Violette Moriss, le légionnaire Le Cam et la baronne de Trobriand.



ment, il franchit la coupée de la *Mouette*. Violette y était, fumant son éternelle cigarette, et jouant avec son chien.

L'homme fut vulgaire dès le début :

— Alors, c'est vrai. Tu me débines auprès de « Bob » et de sa femme. A l'un, tu dis que je le trompe ; à l'autre, que j'suis pas digne d'elle. Je vas t'buter si tu continues.

Dans sa vie de sportive, Violette en a vu d'autres. Elle prit l'homme au collet, lui lança : « Muffle, tu mériterais que je te corrige », et d'une poussée le jeta hors du poste.

Le Cam ne demanda pas son reste, et s'en fut. Pour la marinière, l'incident était clos. Elle ralluma sa cigarette éteinte, caressa son chien et prit un livre.

Ses voisins, les époux Billiet, avaient vu la scène. — Quel salaud ! dit M. Billiet, vous avez bien fait de le mettre en place.

— Bah ! dit Violette, ce n'est rien. Un pauvre « mec ».

Où l'ajusteur alla durant une heure ? S'en jeter quelques-uns derrière la cravate », dirait le chansonnier.

Quoi qu'il en soit, il revenait à la charge et descendait péniblement les petites marches en terre battue qui conduisaient à la péniche.

Mme de Trobriand, une tête affolée, courait derrière lui.

— Violette, Violette, hurlait-elle, il a un couteau. Attention !

Mme Moriss entendit. Le Cam, en hoquetant et en proférant des injures, franchissait la passerelle.

— J'vas t'en foutre, moi, des gonzesses, marmonnait-il.

Crânement, Violette sortit. L'homme se précipita sur elle. D'un direct classique, elle l'envoya bouler sur le pont.

Où est la vérité ?

Ici, deux versions qu'enregistra, quelques instants plus tard, le commissaire de police de Neuilly, M. Cassius. D'après la meurtrière, Le Cam, dégrisé et doué d'une certaine vigueur, se serait relevé de son « knock down ». Il se serait à nouveau élancé sur elle. Son adversaire aurait évité le choc et c'est à ce moment qu'elle aurait pris son revolver 7 mm. 65, et tiré. (L'un des projectiles frôla la tête, les deux autres furent placés dans la région du cœur.)

D'après Mme de Trobriand, au contraire, Le Cam était à terre, knock-out, et Violette aurait tiré sur



Éclectique, Violette Moriss est non seulement passionnée de sport, mais chante, danse, est l'amie d'artistes célèbres, et fut une commerçante avisée.

lui, alors qu'il était inconscient. Les voisins n'avaient rien vu.

Était-ce pour calmer ses nerfs (de femme, pour une fois), ou pour alerter le voisinage ? Elle-même n'en sait rien.

Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'après le drame, Mme Violette Moriss tira en l'air plusieurs coups de revolver, jusqu'à épuisement du barillet.

Au commissariat

Vêtue d'un veston bleu, d'un pantalon de flanelle grise, une raie impeccable sur le côté séparant ses cheveux noirs, ressemblant étrangement à Francis Carco, telle apparaît Violette Moriss dans le commissariat. Elle fume son éternelle cigarette. Ses épaules larges sont impressionnantes, même pour les mâles. Cette femme forte est triste, ce soir. Elle a « descendu » un homme. Ce n'est pas sportif, mais, dira-t-elle, il était dangereux.

Le baron, que des années de bled ont aguerri et endurci, affirme :

— Eh bien ! quoi, légitime défense par Violette. C'est un salopard descendu, c'est tout. On n'agit pas comme il l'a fait. Sale histoire. Mon frère est dans la magistrature. Mais, je n'y suis pour rien, dans ce drame.

Quant à la baronne, qui pleurait la mort de l'un et l'emprisonnement de l'autre, elle maudissait les photographes indiscrets et insistants, qui voulaient fixer sur leur plaque sa petite silhouette de femme blonde désolée.

Violette Moriss

Nul n'ignore la forte personnalité sportive de Mme Violette Moriss, ni son originalité.

Douée par la nature de charmes un peu trop opulents à son gré, elle les fit supprimer par le chirurgien, il y a de cela longtemps. Elle fut, en somme, précurseur en chirurgie esthétique.

Toujours habillée en homme, en ayant la stature, le faciès, les manières, le langage, elle passait inaperçue où qu'elle se trouvât, je veux dire parce qu'on ignorait son sexe, tant elle paraissait virile.

Durant la guerre, elle s'engagea dans le service automobile, et nul homme ne rendit autant de services qu'elle.

Sur les terrains de sport, ses exceptionnelles qualités athlétiques lui permirent de briller dans toutes les compétitions. Elle fut capitaine de l'équipe de France de football féminin. Derrière motos, elle courut également, et fit de brillantes performances.

Dans le Bol d'or automobile, elle inscrivit son nom de triomphatrice. C'est la seule femme qui réussit cet exploit. Elle chantait admirablement, et remportait de vifs succès dans les concerts radiophoniques. Elle attend maintenant en prison, la décision du juge.

Hubert Bouchet.

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

CAR. 19-45

RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE—

Sans calomel — et vous sauterez du lit
le matin "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Végétales, douces, étonnantes pour faire couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Ttes Pharmacies : 9 frs 75.

Si vous rêvez d'amours !...

Belles et bonnes, charmantes femmes, confiez vos soucis et vos craintes à « ROSACONE », qui sera l'ange gardien de la santé de votre corps et du calme de votre âme.

BROCHURE GRATUITE, envoyée discrètement sur demande. PHARMACIE SAINT-LAZARE, 103, rue Saint-Lazare, Paris.

VIRILITÉ ET SANTÉ

Le fonctionnement de vos Glandes Endocrines est la cause de la diminution de votre potentiel vital. Ces glandes ont une action très importante : la sécrétion des HORMONES déversées dans le sang. De plus elles agissent les unes sur les autres et la sécrétion de chacune d'elles conditionne le bon fonctionnement de toutes les autres. Le remède à ce mauvais fonctionnement, cause du vieillissement précoce (faiblesse sexuelle, neurasthénie, fatigue intellectuelle, manque de mémoire, lassitude générale, etc., etc.) a été découvert du jour où l'on a prouvé que les HORMONES secrétées par chaque glande sont identiques pour toutes les espèces et que les sécrétions glandulaires internes des jeunes animaux absorbées par voie buccale valent pour l'homme une véritable injection de sérum humain jeune.

Cette admirable découverte est réalisée pratiquement par les dragées ORMOPHYSE qui contiennent les extraits glandulaires suivants : hypophyse, hypodes, orchitiques, surrénales, thyroïde, dans les proportions que la nature a fixées, associés à des substances végétales fournissant le phosphore assimilable nécessaire au système nerveux.

Une brochure médicale très détaillée sur les fonctions des glandes endocrines est envoyée gratuitement et discrètement ainsi qu'un échantillon de dragées (contre 1 fr. de timbres pour frais) sur demande au Laboratoire de : l'ORMOPHYSE, 40 rue d'Alsace-Lorraine, MALAKOFF (Seine) 33 fr. toutes pharmacies.

"UNIC"

Brevets uniques et français

La marque UNIC vient de déposer deux brevets assurant à ses nouveaux stylos à niveau d'encre visible une suprématie incontestable.

Perfectionnements attendus
Perfectionnements obtenus.

Ces porte-plumes dans des coloris absolument nouveaux et à grande capacité d'encre, puisqu'ils contiennent 200% de plus qu'un stylo normal, sont munis des deux perfectionnements ci-après :

REEMPLISSAGE
extrêmement rapide par décompression d'air, système breveté et indéréglable et incassable — entièrement garanti.

DÉBIT D'ENCRE
Tous les stylos UNIC TRANSPARENTS sont munis d'un nouveau système breveté qui assure un débit régulier de l'encre sans fuites intempestives.

Gros : Etablissements UNIC
160, Quai Jemmapes, 160
PARIS



L'ÉLECTRICITÉ



Pourquoi
le traitement
par
l'électricité
guérit :

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne du Docteur M.A. GRARD de Bruxelles et envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, va vous l'apprendre immédiatement.

Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

**Système Nerveux et de
l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les
Maladie des Voies Digestives et du
Système Musculaire et Locomoteur.**

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instamment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à M^r le Docteur M.A. GRARD, Institut Médical Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous recevrez par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Étranger lettres 1,75 cartes 1.

Faire plaisir!



offrez un
billet de la

LOTÉRIE NATIONALE

Cette annonce ne concerne pas la Belgique.

Benoît de VAISE
LA RADIESTHÉSIE DIVINATOIRE
à la portée de tous
Manuel Théorique et Pratique du Pendule Hermétique
Envoi franco domicile contre timbres-poste 3 fr.
LIBRAIRIE CRITIQUE, 25, Rue de Vanves, Paris

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.
Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.
Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

ALTA DEPUIS BIENTOT UN DEMI-SIÈCLE OBTIENT LES PLUS HAUTES RECOMPENSES. NE VEND QUE DES MONTRES DE QUALITÉ CONTRÔLÉES PAR HEURE-FRANCE. VENDANT DIRECTEMENT AU PUBLIC, VEND MEILLEUR MARCHÉ ET MEILLEUR.

49 FRANCS

ALTA 120, Rue Rivoli, PARIS Métro Châtelet
55, Rue de Béthune, LILLE Concessionnaire

533. En chrome mouvé, antichoc, 95
Avec bracelet métal, boîtier chrome
verre incassable 115

507. Montre de
dame 95
Grand luxe
chrome 145

504. Modèle gd
luxe, garantie
10 ans 350
Montre joaillerie
simili contrôlée
par l'Etat 225

2195. Chronomètre
49
Modèle extra plat
chrome 69

510. Modèle fillet
le 59
Modèle gd luxe
brac. chrome 79

507B. En or
18 carats
sur argent 150

507P. En
or massif 350
En or sur
argent 225

902. Prix
d'élegance,
garantie
10 ans 280

332. Chronographe bracelet ou de
poche 49
Avec bracelet métal tout chrome
verre incassable 69

ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT
Toutes nos montres sont garanties 5 ans
sur facture

Ouvert du 1^{er} Décembre au 15 Janvier tous les jours, fêtes et dimanches sans interruption.

ODETTE extra voyante italienne. Dii juste, guide et conseille dans tous les cas. Tarots italiens et égyptiens. Taches d'encre. Astrologie scientifique. Consult. tous les jours de 9 à 21 h. et par corr. 15 fr. 11, rue Vieille-du-Temple (près Rivoli).

M^{me} MAX Voyante, diplômé international. Tarots Lignes mains. Guide, renseigne ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. e par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9^e (M^o Barbès-Poissonnière-Gare de Nord.)

Pierre BASSAC (Précis d'initiation)
LA VIE SEXUELLE
P. AULAIR
LA LEÇON D'AMOUR
Docteur SALDO
L'AMOUR SANS DANGER
Expédition franco domicile en paquet clos contre remboursement... 13 fr.
LIBRAIRIE CRITIQUE
25, Rue de Vanves - PARIS
Cette annonce n'est pas valable pour la Belgique

Pour la publicité dans "DETECTIVE"

s'adresser à

G. BALLY

50, rue de Châteaudun, Paris-9^e - Tri. : 81-12



« LE CORNIAU »

« La nuit sera belle, me disait Maurice à la sortie de Châteauroux. Si nous rentrerions directement à Paris ? On pourrait ramener « Le Corniau », qui a terminé son chantier et qui sèche à Romorantin. C'est un brave type, et cela lui fera plaisir.

Cette proposition n'eut pas le don de plaire à la maîtresse de Maurice, surnommée « la Baronne », laquelle entrevoyait une étape avant le retour, avec petit diner et le reste.

— Cela m'aurait étonné si tu n'avais pas eu besoin d'un autre témoin pour partager notre intimité, déclara la Baronne ; tu finiras par faire partager également notre lit à tes amis.

— Tiens ! Tu m'ouvres des horizons, répliqua Maurice.

« Le Corniau », objet de la protestation de la Baronne, était le benjamin d'une famille de dix enfants, et son père, vieux Solognot, ne l'avait pas vu arriver avec des transports de joie.

— Il ne ressemble pas à ses frères, déclarait-il ; pour moi, il n'est pas de race : c'est un corniau.

Ce surnom lui était resté. Malgré la fâcheuse appréciation de son vieux Solognot de père, le « Corniau » était pourtant le plus intelligent de la famille ; malheureusement, son éducation première avait manqué totalement de direction.

— Il y a du « Corniau » là-dessous, disait-on dans le pays lorsqu'un petit larcin était découvert dans une basse-cour ou chez l'épicière, car jamais « le Corniau » ne s'était avisé que les œufs volés et gobés sur place étaient nuisibles à la santé, autant que les fruits et les sucreries.

— Il finira sur les bancs de la cour d'assises, déclarait sa mère, laquelle, après cette prédiction toute gratuite, considérait qu'elle avait fait tout son devoir envers son enfant.

La mauvaise réputation du « Corniau » n'empêchait pas les habitants du pays d'avoir recours à lui chaque fois qu'il s'agissait de pêche, chasse, braconnage, ou de toute autre chose concernant la forêt ; car cette dernière lui servant souvent de résidence, il en connaissait tous les locataires.

— C'est à croire que tous les animaux le fréquentent, disaient les chasseurs.

J'ai connu « le Corniau » à l'époque de sa « mauvaise affaire » ; il avait alors quatorze ans. Quelques commerçants, choisis parmi les merciers, libraires, épiciers, confiseurs, avaient été victimes de petits vols, dans des conditions particulières.

Un gamin se présentait pour effectuer l'achat d'un journal illustré, ou de tout autre petit objet destiné à la jeunesse. Pendant qu'il procédait à son choix, ce qui demandait un peu de temps, les deux autres complices, de son âge, entraînaient également dans le magasin pour un motif analogue.

L'un d'eux portait un corbeau, qu'il laissait échapper au bon moment dans la boutique, après lui avoir préalablement pincé la queue pour le stimuler. Naturellement, le porteur du corbeau,

celui, en somme, chargé de la partie technique, c'était « le Corniau ».

Je ne sais si vous vous représentez l'affolement causé par le vol d'un corbeau, renversant tout, se perchait sur les appareils d'éclairage, changeant de pièce pour se réfugier finalement dans l'arrière-boutique ; car nos jeunes coquins prenaient le soin de tenir la porte fermée, mais je vous assure que cela devait être impressionnant.

C'est pendant cette corrida que le tiroir-caisse était vidé d'une partie de son contenu. Finalement, il ne restait plus sur le terrain que le corbeau, complice involontaire. Comme son rôle ne nécessitait pas un long apprentissage, « le Corniau » avait tôt fait d'en dénicher un autre pour la prochaine expédition. Mais tout à une fin, car, à la dernière tentative de cette jeune association, le corbeau avait dû être trop stimulé : peut-être était-il plus malin qu'eux, car il réussit à prendre la fuite par une fenêtre pendant que nos trois gaillards, ayant fait tomber le bec de cane commandant la porte d'entrée au dehors, étaient bouclés à l'intérieur.

La bande du corbeau avait vécu.



— Mais que fait-il donc, maintenant, « le Corniau » ? dis-je à Maurice ; travaille-t-il toujours dans les bois ?

Après s'être assuré que la Baronne dormait toujours sur la banquette arrière, Maurice répliqua :

— Tu connais les capacités du « Corniau » pour tout ce qui intéresse la forêt. Il est capable, en parcourant une propriété, d'estimer, en qualité et en quantité, toutes les essences que contient le domaine. Il est, en somme, le chevillard de l'exploitation forestière. C'est pour ces raisons qu'il a été repéré par la société « Fay Zando and C^o », spécialisée dans l'achat des propriétés boisées, laquelle opère de la façon suivante :

« Lorsqu'un domaine est susceptible d'être vendu, ces messieurs arrivent tout de suite, flanqués du « Corniau », lequel, pendant qu'ils discutent du prix, parcourt la propriété. A son retour, ils sont fixés sur la valeur du bois, seule chose qui les intéresse. Ils proposent alors de payer en quatre versements échelonnés sur quatre années. Afin d'inspirer confiance au vendeur, ils laissent à ce dernier la jouissance des locaux d'habitation jusqu'au paiement complet de la propriété.

« Cette dernière disposition produit toujours un grand effet auprès des vendeurs, heureux à la pensée d'habiter encore quelques années leur propriété et tromper ainsi leur entourage sur leur véritable situation financière.

« L'affaire conclue, le premier versement est effectué. Dès ce moment, la société est propriétaire. Le « Corniau » arrive avec son équipe de bûcherons et organise l'exploitation, rasant tout ce qui est possible : le principal est d'aller vite, pour que tout soit fini quand arrivera la deuxième échéance, laquelle, vous l'avez compris, ne sera jamais payée. Les vendeurs, impuissants devant leur pro-

priété saccagée, n'auront qu'à s'adresser aux tribunaux civils ou de commerce. Tout le monde sera décédé avant le résultat.

« Tu vois, l'affaire est bien montée, et « le Corniau » n'a encore rien compris, mais je vais lui trouver autre chose, car il finirait par être bon dans le tournant. »

A ce moment, un lièvre pris dans les phares traversait la route. Maurice fonça sur lui. La voiture fit une embardée avant de s'arrêter sur un vigoureux coup de frein.

— Holà ! cria la Baronne, tombée sur le plancher de la voiture.

Se relevant, elle aperçut Maurice qui descendait pour se rendre compte s'il avait réussi son coup.

— Oh ! mon Dieu ! il a écrasé quelqu'un, dit-elle, effrayée.

Comme Maurice revenait près de la voiture, l'air vexé, elle demanda :

— Mon pauvre chéri, tu l'as tué ?



Alors, la Baronne laissa tomber languissamment sa jolie tête sur mon épaule.

— Malheureusement, non, répondit-il.

La Baronne ouvrit de grands yeux, cherchant à faire le point, se demandant si nous étions des fous ou des assassins ; ce n'est qu'en arrivant à Romorantin qu'elle comprit qu'il s'agissait d'un lièvre et non d'un être humain.

Près du pont traversant la Sauldre, « le Corniau » attendait, botté, son manteau de cuir jeté sur les épaules, son chapeau défraîchi et son bon sourire.

— Ne fais pas de discours ; monte : on retourne à Paris voir les femmes, dit Maurice en plaisantant.

« Le Corniau » n'avait pas l'intention de faire des discours, mais la seconde partie du programme paraissait lui plaire davantage, car il jeta un regard intéressé vers la Baronne, qui lui cédait une petite place. Nous venions de dépasser La Ferté-Saint-Aubin lorsque cette dernière s'écria :

— Ah ! celle-là, elle est un peu trop forte : ton « Corniau » me fait des « mains tombées », maintenant !

— Je rêvais, fit « Le Corniau », cherchant à s'excuser, pendant que la Baronne rabaissait sa jupe et s'enroulait dans la couverture.

— Tiens, fit Maurice en riant, tu devrais chasser le garenne !

Ce fut toute son indignation au sujet de la conduite du « Corniau ».

Quelques heures après, assis au café où Maurice m'avait déposé avec la Baronne (habitait le même quartier), celle-ci m'exprimait ses désillusions :

— Vous avez vu comment il me traite, moi qui suis un être si sensible ? Si je vous disais qu'il ne m'a pas touchée depuis près d'un an !

— Ce n'est pas possible ! voyons, roulée comme vous l'êtes ?

— Sur la tête de ma mère, répondit-elle en s'appuyant involontairement sur mon épaule.

...Tu l'avais bien dit, Maurice, que la nuit allait être belle !

L'ARGUS DE LA PÈGRE.

Les mystères de la forêt de FONTAINEBLEAU

Pierre-le-Dur, le tueur de rois (1)

Un nouveau duel tragique ensanglanta la forêt, le 31 janvier 1825, au carrefour des Huit-Routes. Le général comte Athanase-Hyacinthe Bouvet de Lozier, un des officiers compromis dans la conspiration de Pichegru et des Cadoudal, s'était évadé du château de Bouillon, où il était détenu et avait gagné l'île de Bourbon, où il s'était marié avec une créole, une enfant de douze ans. On s'imagine que, rentré en France, en 1823, le vieux général de l'Empire, fut rapidement trompé par sa jeune femme. Et ce fut au cours d'une rencontre avec un officier supérieur, pour venger son honneur conjugal gravement entaché, que Bouvet fut mortellement blessé. Le curé de Fontainebleau, pour toutes sortes de raisons, excommunia la dépouille de l'infortuné et son cadavre, privé de la sépulture religieuse, alla pourrir à la fosse commune du cimetière des Juifs.

Dix-huit ans plus tard, un régicide tentait d'abattre le

roi des Français en pleine forêt. Mais ce tueur de rois n'était pas mu par des raisons politiques. Son attentat était tout simplement une vengeance, née de rancunes personnelles, et l'ancien gendarme, Pierre Lecomte, tira sur le roi au jugé, à la façon dont un propriétaire irascible tire du fusil sur un voisin qui le nargue.

Pierre Lecomte, né dans la Côte d'Or, en 1798, avait mené une brillante carrière militaire, en dépit de son caractère taciturne et ombrageux qui l'avait fait surnommé : *Pierre-le-Dur*. En 1829, il obtint une place de garde dans les domaines du duc d'Orléans, et, en 1837, il fut élevé au grade de garde général dans la forêt du roi Louis-Philippe, à Fontainebleau. Une retenue d'appointements, en 1843, qu'il estima imméritée, fut suivie de sa part, de telles violences épistolaires à l'égard de ses chefs, qu'il se vit contraint de donner sa démission et se persuada que le coup qui le frappait venait du roi. Alors, monta en lui l'idée irrésistible de tuer Louis-Philippe.

Il connaissait à merveille, en raison de ses anciennes fonctions, les derrières du château de Fontainebleau, donnant sur la forêt. En avril 1846, il suivit donc le monarque venu passer quelques jours au château, et, le 16 avril, il guetta, juché sur le mur qui sépare le parc de la résidence royale des bois d'Avon, le retour de la promenade effectuée, dans la forêt, par Louis-Philippe et sa famille. A peine aperçut-il, sous ses pieds, la calèche du roi, qu'il tira deux coups de son fusil — acheté tout exprès pour cet attentat — et n'atteignit heureusement personne.

— Je suis perdu ! s'écria-t-il quand les cavaliers de l'escorte l'arrêtèrent.

Au procès, le 4 mai suivant, il répéta :
— On m'a fait des injustices ! Je me suis trop pressé ! Il fut guillotiné, le 8 mai, à Paris, à la barrière Saint-Jacques. Il n'avait pour toute famille qu'une sœur, une pauvre fille que Louis-Philippe décida de pensionner. Mais la malheureuse refusa les largesses royales.

— Je meurs de faim, répondit-elle fièrement ; mais qui fait mourir le frère n'a pas le droit de nourrir la sœur.

Le macabre mystère de la dame à l'ombrelle

Nous n'avons pas, ni la place, ni le dessein de rappeler ici, dans leur ordre chronologique, tous les événements mystérieux ou sanglants dont la vaste forêt a encore été le théâtre depuis un siècle. Nous ne retiendrons, de ces mille et un faits divers — parmi lesquels d'innombrables drames du braconnage — que deux affaires criminelles retentissantes, la première récemment tirée de l'oubli étonnant où elle était tombée par notre meilleur conteur de vieux procès : Pierre Bouchardon ; la seconde, demeurée dans toutes les mémoires, puisqu'il s'agit du premier crime de Jules Bonnot.

Avez-vous lu *La Femme à l'ombrelle* ? C'est là un de ces macabres mystères criminels que ni la police, ni les experts, ni la justice ne peuvent résoudre quand l'accusé plaide non coupable.

Le dimanche 12 mai 1867, le cocher Noël, de Fontainebleau, revenait du *Bouquet du Roi*, par la route du *Mont-Fessas*, lorsqu'il aperçut, du haut de son siège, une femme en crinoline rouge étendue dans une clairière, à dix mètres de la route, dont la tête était cachée par une grande ombrelle de soie brune, ouverte derrière elle. Le soleil était haut et la dame à l'ombrelle paraissait dormir ou rêver. Quoi de plus banal ? Mais, le lendemain, à la fin de la soirée, le même cocher remarqua encore la dame à l'ombrelle dans la même posture. Inquiet, il s'approcha dans le sous-bois, souleva le parasol et poussa un juron d'épouvante.

Si le corps reposait sans un pli des vêtements, le visage de l'inconnue « disparaissait sous un grouillement de petits vers et de larves qui avaient tout rongé : le nez, la bouche, les yeux ». Seule, la langue pointait entre les dents blanches. Il fut impossible de photographier ce fourmillement d'abjectes bestioles, qui avait tout détruit, jusqu'aux os du crâne. Dans ce masque de vermine, aucun trait n'était plus visible.

Qui donc était cette femme élégante ? Une bague gravée permit de savoir que l'on se trouvait en présence d'une demi-mondaine — comme on disait alors — venue en excursion dans la forêt, en compagnie d'une autre femme, au visage revêché et légèrement bossue, dont la fuite précipitée de Fontainebleau, le soir où Mme Sidonie-Marguerite Mertens — la victime — n'était pas rentrée à son hôtel, laissait soupçonner d'être une criminelle.

Mais, en dépit de trois autopsies, une douzaine d'experts ne purent déterminer les causes exactes de la mort. Ils supposaient que Mme Mertens, surprise dans un somme par sa compagne, la femme Frigard, avait été à la fois étranglée avec les mains et étouffée des genoux appuyant sur l'épigastre.

— J'avais simplement accompagné mon amie, au rendez-vous, dans la forêt, qu'elle avait donné à son protecteur, un certain Williams ! répéta la femme Frigard jusqu'aux assises. Par discrétion, je les ai ensuite laissés seuls.

Williams, un nom dont le public s'amusa, demeura introuvable. Convaincu d'avoir « liquidé » toute la fortune de sa victime présumée, la femme Frigard ne s'entendit pas moins condamner, le 15 août 1868, aux travaux forcés à perpétuité. C'est quelques minutes après ce verdict, auquel elle se refusa de faire appel, que la condamnée avoua comment elle avait assassiné la dame à l'ombrelle :

— Quelles gourdes ! vos experts, déclara-t-elle à son défenseur M^r Lachaud. Mme Mertens se plaignit de la chaleur. Je lui ai glissé sous le nez un flacon d'acide prussique. Elle a cru respirer des sels, elle a humé avec force le contenu du flacon ; et elle est tombée foudroyée. Après quoi, je lui ai arraché les chairs du nez avec mes ongles pour que son visage se couvre de mouches et soit rapidement dévoré...

Cette vipère possédait le génie du mal. C'est pour n'avoir pas avoué son machiavélique procédé de meurtre — avant le procès — que son horrible crime n'est pas demeuré une cause célèbre.



Les enquêteurs découvrent près du corps de Mme Keller, une photo de Weidmann, mise là après le crime, par Million, afin de perdre son complice.

De Jules Bonnot aux Oustachis

Signalons encore un duel mortel dans la forêt, à la *Belle-Croix*, le 24 novembre 1873, entre le prince Nicolas Ghika et l'officier grec Constantin D. Soutzo, et arrivons au premier crime commis par Bonnot, dans la région parisienne.

Le 27 novembre 1911, un garde-chasse en tournée sur les terres de la *Faisanderie*, entendit deux détonations successives du côté de la route de Melun. Croyant avoir affaire à des braconniers, il se rendit au pas de course vers l'endroit supposé où le gibier avait été tiré. C'était, hélas ! du gibier humain. Le garde aperçut sur le côté droit de la route, une automobile arrêtée, le moteur en marche, l'avant tourné vers Montereau. Sur l'accotement opposé, entre les arbres qui débordaient du bois, un inconnu était baissé vers un autre homme étendu à terre et le dépouillait calmement de ses vêtements. A la vue du garde, l'inconnu bondit dans la voiture et s'éloigna à vive allure.

Accourant au bouquet d'arbres, le garde constata que l'homme étendu, le visage en l'air, portait à la tempe deux affreuses plaies d'où le sang coulait abondamment. Le blessé gégnait faiblement. Il n'était plus qu'un cadavre quand les secours arrivèrent.

Une fois de plus, la question que les magistrats de Fontainebleau se sont tant de fois posée en se trouvant appelés devant un corps raide et dépouillé de tout — c'est ainsi que, normalement, si Weidmann n'avait pas avoué, eût débuté la découverte du cadavre ensablé de Jeannine Keller — jaillit de toutes les poitrines :

— Qui est cet homme ?

C'est de Lyon, d'où était parti Bonnot, que parvint la solution de l'énigme. A ce moment, la police parisienne suivait plusieurs fausses pistes :

— La victime de la 701-S-2, téléphonait à M. Jouin, sous-chef de la Sûreté, l'habile chef de la police lyonnaise d'alors, M. Adler, la victime est un certain Joseph Platano, né le 30 novembre 1883, à Poveragno (Italie). C'est un anarchiste qui a quitté Lyon en compagnie d'un redoutable cambrioleur et voleur d'autos, du nom de Jules Bonnot, né le 14 octobre 1876, à Pont-de-Roide, Bonnot, qui se rend à Paris pour y tenter, a-t-il raconté, un « coup contre une banque ». Il se méfiait de Platano et il l'a tué. Ce Bonnot est un gaillard dont nous aurons à reparler bientôt.

Pauvre M. Jouin ! Son collègue de Lyon avait jugé Bonnot à sa redoutable valeur. Ayant abandonné sa première « auto rouge » à Moissy-Cramoyel, le bandit était arrivé à Paris par un train, du sang encore tiède sur les mains. Garnier et Soudy l'attendaient. On sait le reste !

En 1934, la forêt de Fontainebleau abrita sous ses trop discrètes fondaisons, l'agitateur Trostky et l'oustachi Malny, ce dernier prêt à faire sauter le train royal en cas d'échec des régicides de Marseille. Mais ceci est presque de l'actualité. Fermons le tragique dossier de l'ancienne forêt de Bière...

Emmanuel CAR.



Ci-contre : Colette Tricot dans la forêt de Fontainebleau que la bande connaissait bien. D'autres victimes que Jeannine Keller dont on voit ci-dessous l'enlèvement du cercueil, y sont-elles enterrées ?





Ils ont leurs lieux de rendez-vous, lieux d'ombre propices à l'assouvissement de leurs infâmes mœurs; lieux propices aussi à faire "chanter" leurs victimes...

Les antiphrasiques, que l'on nomme ordinairement *tantes*, se divisent en quatre catégories entièrement distinctes les unes des autres par les habitudes, le costume et le caractère.

Ce sont :

- 1° Les persilleuses ;
- 2° Les honteuses ;
- 3° Les travailleuses ;
- 4° Les rivettes.

La première catégorie est entièrement composée de jeunes gens appartenant pour la plupart à la classe ouvrière, et qui ont été amenés à ce degré d'abjection par le désir du luxe, du plaisir, par la gourmandise ou la fainéantise, cette cause première de la dépravation du plus grand nombre.

On peut les reconnaître facilement d'après le type suivant : la barbe est entièrement rasée et de très près, les cheveux se portent longs, pommadés, presque toujours roulés par le bas ; le regard est doux, langoureux ; la voix traînante, faible et féminine, ajoute encore à l'illusion.

Remarquables par leur figure et leur costume, les persilleuses se reconnaissent encore à la manière dont elles ou ils cherchent par leur maintien à imiter autant que possible la démarche de la femme, dont ces individus affectent, en outre, tous les goûts et tous les caprices. Elles ou ils fréquentent habituellement le soir les passages des Panoramas, de l'Opéra, la galerie d'Orléans au Palais-Royal, où ils se promènent deux à deux. Lorsque leur présence, en ces lieux, cause trop de scandale, lorsque les habitants se plaignent et que la police est enfin forcée de sévir contre ces individus qui offensent la morale publique, une douzaine d'agents opèrent une *razia*, conduisent au poste du palais une dizaine de ces individus qui, mis à la disposition du commissaire de police, sont envoyés le lendemain matin à la Préfecture. Là, on les garde administrativement en prison pendant quelques jours, puis on les relâche, et, un ou deux mois après, il faut recommencer à les pourchasser de nouveau.

Les *honteuses* forment la deuxième classe. On les appelle ainsi parce que les individus qui la composent cachent avec le plus grand soin, à tous les yeux, le vice qui les domine.

Autant les persilleuses cherchent à se faire remarquer, autant les *honteuses* évitent les regards ; ceux ou celles-là en ont fait un métier ; ceux ou celles-ci n'en font qu'une affaire de goût. Les premières veulent satisfaire leurs penchants brutaux en retirant de là un salaire qu'elles ne veulent pas demander au travail ; les dernières ne cherchent qu'à apaiser leurs propres désirs, qu'à éteindre le feu impur qui les consume. Les *honteuses* rejettent et écartent avec le plus grand soin tout ce qui pourrait les faire reconnaître. Du reste, comme ils sont habillés comme tout le monde, rien ne pourrait les trahir, si ce n'est leur voix féminine. Cette catégorie est composée de personnes appartenant à toutes les classes de la société, sans aucune exception.

La troisième classe est entièrement formée d'individus appartenant à la grande famille des ouvriers et ne vivant que du produit de leur travail. De là est venu leur nom de travailleuses. Ils sont parfaitement reconnaissables à leur voix langoureuse et traînante, ainsi qu'à leur démarche, qui ne diffère en rien de celle des persilleuses. Chez eux comme chez les *honteuses*, c'est une affaire de goût ; seulement ici, il y a en moins le sentiment de la honte.

La quatrième catégorie se compose des rivettes. Ceux-ci n'ont rien qui puisse les faire distinguer des autres hommes, et il faut à l'observateur, pour les deviner, la plus grande attention jointe à la plus grande habitude. On en rencontre à tous les degrés de l'échelle sociale. Pour satisfaire leur penchant, ces individus s'adressent de préférence à la jeunesse. Aussi les chanteurs s'attachent-ils plus particulièrement aux rivettes, qu'ils exploitent presque toujours avec succès. Cependant, quelques-uns de ces derniers ont pu se soustraire à l'étreinte des chanteurs en prenant, à leur solde, une persilleuse, une travailleuse ou une *honteuse*. Je citerai, entre autres, un riche étranger, vieillard de soixante-dix ans, allié à l'une des plus grandes familles du nord de l'Europe, qui vint à Paris s'installer dans un somptueux hôtel pour y vivre loin des exigences du grand monde et être complètement libre de

CRIMES d'invertis

« Une fois de plus, un homme d'un milieu social honorable a payé de sa vie des fréquentations équivoques. »

Ainsi s'expriment les journaux du 13 décembre 1937, parlant de l'assassinat du contrôleur Rabouin par un jeune inverti de 17 ans. Ainsi s'exprimait, il y a près de cent ans, le chef de la Sûreté Canler dont nous donnons ici l'étude — combien documentée ! — qu'il fit sur les invertis.

L'activité malfaisante de ceux-ci (chantage, le plus souvent, mais qui peut aller jusqu'au crime comme le prouvent les affaires récentes de Scouffi, de Leplet, de Rabouin) est encore ce qu'elle était au siècle dernier. Et, malheureusement, l'inversion sexuelle n'étant pas un délit, la police est trop souvent désarmée contre ces sortes de crimes...

ses actions. Il avait amené avec lui un jeune néophyte de la classe des honteuses, garçon de 18 ans, à moustaches soyeuses, au nez retroussé, à la voix et aux allures féminines, qu'il faisait passer pour son neveu. Il ne le quittait pas plus que son ombre, et, comme Henri III avec ses mignons, il passait ses journées enfermé dans son appartement, où son jeune homme habillé en femme se livrait à des travaux d'aiguille et faisait soit de la broderie, soit de la tapisserie. A l'heure du dîner, le prétendu neveu reprenait son costume masculin, et, le repas terminé, les deux inséparables montaient dans leur équipage pour aller au café prendre une demi-tasse et lire les journaux ; puis, à dix heures, ils remontaient en voiture et rentraient à l'hôtel. Telle était leur existence de chaque jour. Aussi les chanteurs ne purent jamais trouver l'occasion de mettre à contribution ce grand seigneur.

Les quatre catégories que je viens d'esquisser, quoique très ressemblantes quant au fond, se connaissent à peine entre elles. Les persilleuses et les travailleuses affectent au dehors une propreté extraordinaire, une sorte de coquetterie féminine, tandis que, dans leur intérieur, elles sont d'une saleté repoussante. On ne peut se figurer la négligence qu'elles apportent dans ces simples soins de toilette que demande la propreté la plus ordinaire. Ce corps qui se trouve caché sous les vêtements n'est jamais baigné ; ces mains, qui paraissent blanches, douces et bien soignées, font injure à des bras plus sales que ceux d'un ramoneur. On ne peut comparer ces êtres qu'à des sépulchres blanchis qui, parfaitement propres à l'extérieur, ne renferment cependant que de la pourriture. Les persilleuses se complaisent à prendre le nom d'une des courtisanes célèbres dans l'histoire ; les uns s'appellent la Marion Delorme, la Dubarry, la Ninon de Lenclos ; d'autres joignent à leur nom d'homme une épithète fémi-

nine et se font appeler la belle Adolphe, la belle Alexandre ; d'autres enfin se sont rendus célèbres parmi tous sous les noms de la Palissandre, la Rasoir, la Négrresse, la Marinière, etc.. Tous ou presque tous vivent de vols ou de rapines. Quant aux honteuses et aux travailleuses, à défaut de moralité, ils possèdent une certaine probité de laquelle, sauf quelques exceptions, ils ne s'écartent jamais.

En résumé, semblable au caméléon qui change, non de forme, mais de couleur, la *tante* est tantôt appelée tapette, tantôt serinette ; elle est désignée par les marins sous le nom de corvette, mais elle reste toujours un objet d'opprobre.



Si, chez un grand nombre d'individus, ce penchant contre nature est en quelque sorte inné, chez beaucoup d'autres il n'est venu qu'à la suite de circonstances de séquestration et il disparaît avec ces mêmes circonstances. Dans les bagnes, dans les prisons, dans les maisons de détention, dans tous ces lieux de souffrance où l'homme coupable expie par des privations de toutes sortes les crimes dont il est chargé, comme il est privé de toute relation avec des êtres d'un autre sexe, il ne faut pas trop s'étonner que ce misérable devienne insensiblement coupable de la pire impureté. Mais lorsqu'il sort de prison et qu'il retrouve sa liberté, il est rare qu'il ne reprenne pas aussitôt son ancien penchant pour le sexe féminin.

Lacenaire, qu'on s'est plu à représenter comme une *tante*, était à peine sorti de la prison de Poissy qu'il s'empressa d'avoir une maîtresse. Dans les longues conversations que nous eûmes ensemble à la Conciergerie j'attaquai plusieurs fois ce sujet, et chaque fois il m'avoua que ce goût ne lui était venu en prison que par la force de la privation, mais que du jour où il s'était vu libre, ses penchants naturels avaient repris sur lui leur premier empire.

Je reviens maintenant au chantage, car après avoir étudié les instruments, il est utile de suivre les diverses phases de l'exploitation. Les chanteurs se divisent en deux classes. La première, et la plus remarquable, comprend les sommités en ce genre : les rupins !

Ceux-ci ne s'attaquent, comme je l'ai dit, qu'aux rivettes, qui leur paraissent ou qu'ils savent être dans l'aisance ; et c'est en spéculant sur la crainte du scandale, la peur de l'infamie, la honte de la dépravation divulguée, que ces misérables trouvent moyen d'exploiter leur victime et souvent de s'emparer d'une grande partie de sa fortune.

J'ai connu dans Paris une quinzaine de ces individus qui, pendant plusieurs années, ont exploité leur industrie avec le plus grand succès et sans que la police pût les atteindre. La raison de cette apparente impunité est facile à comprendre ; il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, en ces circonstances, de trouver des plaignants, car tous sont retenus par la honte qu'entraînerait pour eux la plainte même qu'ils déposeraient. On ne va pas bénévolement et de gaieté de cœur s'adresser à la justice pour être ensuite obligé de dire en pleine police correctionnelle et en présence d'un nom-

Le contrôleur Rabouin, victime de son vice, est tombé sous les coups d'une petite canaille.



breux auditoire : « Je suis un misérable; j'ai un vice infâme, il est vrai; mais voici un autre individu qui est encore plus infâme que moi; il m'a indignement trompé, abusé, exploité; en conséquence, je viens demander à la justice, aux lois de mon pays, à des hommes vertueux, de me fournir les moyens de satisfaire tranquillement mes instincts brutaux, mes appétits secrets, et de me protéger contre ce misérable qui est venu troubler la douce quiétude de mon existence. »

Voilà, ou à peu près, le langage qu'on serait obligé de tenir; or, je l'ai dit, il est fort difficile de trouver des hommes assez peu scrupuleux de leur réputation pour aller dévoiler ainsi ce qu'ils ont de plus caché. Cependant, on est parvenu, non sans peine, à réunir çà et là quelques dépositions, et certains chanteurs ont été garnir les prisons. Malheureusement, la mesure ne put être générale. Quatre de ces chanteurs vivent à Paris dans une position de fortune très confortable. Le premier, ancien secrétaire de commissaire de police, s'est amassé dix mille francs de rente. Le deuxième demeure aux Champs-Élysées; il possède une collection de tableaux de plus de cent mille francs et un château dans la Touraine. Le troisième, propriétaire aux environs de la barrière de Courcelles, vit en bon rentier et a su s'acquiescer l'estime de tout son quartier, qui ignore ses antécédents. Enfin, le quatrième est également dans la plus grande aisance. Aussi, ces quatre chanteurs, les plus renommés, les plus audacieux, les plus habiles, se sont-ils empressés de quitter leur commerce illicite, dès qu'ils ont vu leur fortune assurée, et ont-ils sagement mis à l'abri, sous l'apparence d'une conduite irréprochable, le produit de toute une vie de honte, de fraude ou de machinations.

Ces industriels ne sont pas les moins dangereux, car ils sont, en général, doués de beaucoup d'intelligence et fort prévoyants. Tous leurs calculs sont faits à l'avance et mûrement combinés, et comme ils s'attaquent principalement à ceux qui sont riches, il n'est pas de meilleure mine à exploiter pour ces dignitaires de l'escroquerie.



Le chanteur est un homme jeune encore, mis avec élégance, mais cependant d'une manière simple et de bon goût. Sa tournure est irréprochable, sa parole facile, ses expressions sont choisies. Toutefois, seul, il ne peut travailler; il lui faut un compère, un complice qu'il lancera au moment opportun, puis un jeune et beau garçon qu'il a l'impudence d'appeler Jésus, entièrement vendu à ses intérêts, ayant perdu tout sentiment d'honnêteté, de pudeur. Celui-ci soit servir d'appât, attirer dans le piège la victime qu'on veut rançonner, et faire ainsi, peut-être en une heure, la fortune du misérable qui l'a perverti et amené à ce degré d'avilissement.

Le soir, lorsque Paris est éclairé par ses cent mille becs de gaz, le chanteur commencera son excursion avec son compère et son Jésus. Il se dirige vers les Champs-Élysées, la place de la Concorde, le quai des Tuileries, le faubourg Saint-Honoré, et en général tout ce vaste quartier peuplé de millionnaires, et dont les larges voies de communication, sans boutiques, presque sans lumière, sont propres à ses desseins. Là, le Jésus est lancé en avant sur le premier individu d'extérieur confortable et qui semble au chanteur expérimenté devoir faire partie de la caste sodomite. Le Jésus s'approche de la proie qu'il doit lever et, de sa voix enfantine, lui adresse la parole sous un prétexte quelconque, l'indication de son chemin, l'heure qu'il peut être, ou toute autre futilité; puis il se met à lui raconter une histoire faite d'avance, qu'il a déjà dite bien souvent et qu'il répètera encore bien d'autres fois. Si l'individu écoute et lui répond, la conversation s'engage tout en cheminant, et lorsque le Jésus n'aperçoit dans les environs que le chanteur, il s'arrête, soi-disant pour satisfaire un besoin. Son compagnon de route s'arrête aussi, et à ce moment, le chanteur s'avance avec son compère, s'empare de sa proie en l'apostrophant ainsi :

— Vous venez de commettre avec ce jeune homme un outrage aux mœurs et à la morale, vous allez nous suivre à la préfecture de police.

— Mais, monsieur, je vous assure que vous faites erreur je...

— Du tout ! nous avons vu et bien vu !... En route !

— Encore une fois, monsieur...

— C'est bien, marchez ! vous vous expliquerez plus tard.

— Mais enfin, monsieur... qui êtes-vous ?

— Je suis commissaire de police, monsieur !

E à ces mots, pour mieux convaincre sa victime, le chan-

Les mœurs des invertis, leurs travestissements, leurs odieux trafics n'ont pas beaucoup changé depuis l'époque où le chef de la Sûreté Canler les stigmatisait vigoureusement dans ses célèbres Mémoires...

teur tire de sa poche une écharpe tricolore et la ceint par-dessus ses vêtements. Le compère, qui joue le rôle d'agent de police, passe son bras sous celui du prétendu inculpé et l'emmène en prenant la direction de la préfecture de police, tandis que le chanteur les suit à quelque distance avec le Jésus, qu'il est censé arrêter, et qui, pendant toute cette scène, fait semblant de pleurer ou de se lamenter.

Le faux agent marche en silence. C'est Gil Blas jouant avec ses acolytes le rôle d'inquisiteur. Le pauvre diable qui croit aller directement à la préfecture fait in petto les réflexions les plus tristes et les plus désagréables. Il a une position, une famille, des amis; que pensera-t-on de lui? Que dira-t-on lorsqu'on saura qu'il est passé en correctionnelle pour ne ac on semblable? De quel œil le verra-t-on lorsqu'il se présentera dans un salon? Ces réflexions et mille autres se présentent en foule à son esprit et l'attristent tellement qu'il ne peut s'empêcher d'en faire part à son conducteur. Celui-ci s'informe adroitement de la position du pigeon qu'il tient dans ses griffes, il s'instruit de son nom, de sa demeure, de ses relations, puis il s'appesantit à son tour sur les conséquences préhabiles qui vont découler de cette arrestation.

— Ce sera un procès fort scandaleux, dit-il, et vous serez certainement perdu de réputation; si j'étais à votre place, il me semble que je ferais tous les sacrifices possibles pour empêcher que l'affaire ait des suites.

— Mais comment pourrais-je arriver à cet heureux résultat ?

— Dame ! je ne sais ! Cependant, peut-être pourriez-vous vous entendre avec M. le commissaire, le procès-verbal n'étant pas encore fait.

— Vous pensez alors que si je lui offrais...

— Peut-être ! mais il faudrait lui offrir une somme qui en valût la peine, car vous comprenez bien que s'il faisait une chose pareille, il manquerait à son devoir, et si cela venait à être connu, il perdrait sa place. Il en serait de même pour moi, et vous pensez bien que l'on ne joue pas ainsi son pain et celui de sa famille pour le roi de Prusse; enfin, parlez-lui, et peut-être parviendrez-vous à vous arranger avec lui.

— Je ne sais vraiment pas comment lui faire cette proposition; si vous voulez lui offrir deux mille francs (plus ou moins, suivant la position de fortune de l'individu), vous me rendriez grand service.

Alors les groupes se rapprochent. L'agent fait la proposition que le faux commissaire repousse avec indignation, en menaçant de relater au procès-verbal qu'on a cherché à le corrompre, à lui faire vendre sa conscience. Mais le compère ne se rebute pas, il continue, et à force de raisonnements, de prières, de supplications, et surtout en montant de sa propre autorité le chiffre de la somme primitivement offerte, il parvient, à la grande joie du délinquant, à arracher un consentement au commissaire improvisé.

Le Jésus, qui, depuis le commencement de cette petite comédie, n'a pas cessé de pleurnicher, est renvoyé avec menace d'être jeté en prison si on le rattrape une seconde fois. Puis, les deux compères accompagnent leur victime à son domicile et ne le quittent que lorsque, ayant touché la somme promise, ils se sont assurés du nom et de la position de celui qui, désormais, va devenir leur vache à lait.

Ceci n'est que le premier acte, ou, pour mieux dire, le prologue d'un drame qui se continue quelquefois bien longtemps. Deux, trois jours se passent, la victime est à peine remise des émotions qui se sont succédées dans cette fâcheuse soirée que l'individu qui faisait l'agent de police se présente d'un air triste et abattu.

— Monsieur, lui dit-il, vous voyez un malheureux qui n'a plus d'espoir qu'en vous ! Le petit jeune homme qui était avec vous l'autre soir a, en rentrant chez lui, tout raconté à ses parents, et ceux-ci ont fait au préfet de police une plainte qui a amené ma révocation. Me voilà maintenant sur le pavé ! C'est votre faute pourtant; si vous ne m'aviez pas conté vos ennuis, si je n'avais pas eu la sottise de m'apitoyer sur votre sort, cela ne serait pas arrivé ! Enfin, j'ai une femme, trois enfants, qui, grâce à vous, vont se trouver sans pain; mais j'espère bien que vous leur viendrez en aide.

Il finit par obtenir une somme d'argent, puis il se retire. Le lendemain, le chanteur arrive à son tour; il expose d'une manière grave et triste que, par suite de la plainte dont son prétendu agent a parlé la veille, il a été révoqué de ses fonctions de commissaire de police, pour avoir manqué à ses devoirs. Alors, la même scène recommence : refus d'une part, insistance de l'autre. Par les mêmes moyens, en un mot, un résultat identique se produit, et le chanteur ne sort qu'en ayant dans sa poche la somme d'argent qu'il a demandée.

Si la personne ainsi rançonnée est riche, si elle tient dans la société un certain rang, si elle a un nom à pré-



Les "antiphysiques", comme les surnommait Canler, sont guettés en permanence par le scandale, le chantage et parfois la mort, comme cela vient d'advenir au contrôleur Rabouin.

server du scandale et de la honte, elle est obligée d'entretenir ces deux misérables, de subvenir non seulement à leurs besoins, mais à leurs caprices, à leur avidité sans cesse assouvie et sans cesse renaissante.



Deux de ces chanteurs, dont l'un, connu sous le sobriquet de P... V..., était frère d'une célèbre cantatrice et cumulait le métier de chanteur avec celui de marchand de billets à la porte de l'Opéra, et l'autre, le nommé S..., dit L..., le possesseur de la collection de tableaux, trouvèrent, en 1844, l'occasion de faire tomber dans leurs filets un personnage appartenant à une noble et respectable famille et, en plusieurs années, ils en tirèrent des sommes considérables. La victime ne fut débarrassée de l'étreinte de P... V... que parce qu'il fut arrêté pour un autre méfait; quant au second, il continua pour son compte particulier ses persécutions; mais, après 1848, l'exploité ayant occupé une haute position, notre industriel, craignant de justes représailles, se tint prudemment à l'écart et cessa à tout jamais ses visites au noble personnage.

Ce même S..., dit L..., inventa une autre extorsion dont les conséquences eurent un résultat des plus désastreux.

Un soir, il se promenait comme d'habitude aux Champs-Élysées en compagnie de l'un de ses acolytes, l'ancien secrétaire de commissaire de police; ils aperçurent, vers onze heures, dans un coin obscur, deux hommes qui se trouvaient en conversation antiphysique. Nos deux larrons s'approchèrent dans l'ombre et les surprirent en flagrant délit : l'un appartenait à une grande famille de l'ancienne noblesse, dont le blason datait de plusieurs siècles, l'autre était un domestique ! Ils ne se connaissaient nullement. Les moyens ordinaires furent mis en œuvre dans cette circonstance par nos deux chanteurs : le personnage fut reconduit à son hôtel et laissé libre, après avoir remis à ses conducteurs une somme de dix mille francs. Il en fut avec lui comme avec ses prédécesseurs. Les deux industriels le firent chanter tour à tour, jusqu'à ce que la victime, fatiguée de donner de l'argent, se décida à quitter la France et passa en Angleterre pour se soustraire aux obsessions et aux menaces de ses persécuteurs; mais cette précaution fut inutile. Apprenant la fuite de leur gibier, ils partirent pour Londres, où ils lui extorquèrent de nouvelles sommes; puis ils revinrent à Paris le portefeuille bien garni de billets de banque. De plus, pendant le séjour que ces deux fripons avaient fait à Londres, ils avaient rencontré le plus fin, le plus adroit, le plus audacieux, enfin le roi des chanteurs, le nommé Costain, qui avait abandonné la France depuis quelques années pour se soustraire à une condamnation par contumace. Ils lui avaient appris le motif qui les avait amenés sur la terre d'Albion, ainsi que tous les détails de cette affaire. Donc, quelque temps après le retour en France des deux premiers, celui-ci, dont l'imagination était extrêmement féconde en expédients, pensa qu'il pourrait tirer bon parti des confidences qui lui avaient été faites, et aussitôt il se dit : « Ce personnage ne connaissait point le domestique qui a été trouvé avec lui; il ne l'a vu qu'un moment, le soir, dans l'ombre, il ne pourra, par conséquent, pas se rappeler ses traits; je puis donc sans crainte me présenter à lui comme étant ce domestique; je connais toutes les particularités de cette aventure, je pourrais lui répéter sans qu'il pût avoir le moindre soupçon sur mon identité. » Costain se rendit à l'hôtel de celui qu'il voulait exploiter : « Monsieur, lui dit le fourbe à brûle-pourpoint, je suis le domestique qui a été arrêté avec vous aux Champs-Élysées par la police. J'ai été relâché à la vérité; mais, depuis ce moment, je suis dans le malheur. J'ai perdu ma place, j'ai une femme et trois enfants qui sont dans la misère; j'ai appris par l'un des agents qui nous ont arrêtés votre nom et votre position. Je me suis décidé à venir vous prier de me faire quelque avance de fonds pour prendre un petit commerce que j'ai en vue, et avec lequel j'espère pouvoir faire vivre honnêtement ma famille. »

— Mais, répliqua le personnage, savez-vous que j'ai donné aux agents des sommes considérables pour qu'ils me laissent libre ainsi que vous ! Vous devez comprendre que je ne puis pas subvenir aux besoins de votre famille.

— Alors, monsieur, dit Costain, c'est un refus formel que vous faites à ma demande ? Eh bien, monsieur, je



me retire; mais, demain, tout Londres connaîtra cette histoire. Quant à moi, qui n'ai ni nom, ni position, ni honneur à conserver, je n'ai rien à craindre de l'opinion publique.

Cette menace produisit l'effet que ce misérable en attendait, et il exigea de son prétendu complice une somme de vingt mille francs. Comme on le pense bien, Costain revint à la charge, mais la malheureuse victime des trois chanteurs, ne pouvant supporter une telle existence, en conçut un si violent chagrin qu'elle en mourut. La tombe seule pouvait lui offrir un asile contre la persévérance de ces misérables.



Après avoir soulevé un coin du voile qui cache aux yeux de la société les faits et gestes de ces diplomates du chantage, j'arrive à la seconde classe des chanteurs; mais celle-ci est bien différente de la première. Ce sont les deux échelons opposés de l'échelle.

La première est composée d'individus qui, par leurs manières, leur langage, leur tenue, se rapprochent de ceux qu'ils exploitent et, quoique étant le rebut de la société, semblent avoir conservé le cachet de cette même société d'élite dont ils sont les parasites. La seconde classe, au contraire, ne compte dans ses rangs que les êtres les plus infimes, les plus abjects; ce sont pour la plupart des vauriens, des misérables souteneurs de filles du plus bas étage, qui exploitent les honteuses passions des petits rentiers, des boutiquiers et même des ouvriers, et qui, ne pouvant, comme leurs illustres confrères, exiger des billets de mille francs ou des bons sur le Trésor, se contentent de la menue monnaie contenue dans la bourse, de la montre d'argent renfermée dans le gousset et du vieux paletot qui garantit les épaules de leurs victimes. Les bords de la Seine, les quais des Invalides et de Billy, les rues désertes sont le théâtre de leurs exploits. Mais, ici, ce n'est plus le chantage raffiné des Cortier, des L... et des Costain. Le Jésus est remplacé par une persilleuse, car il est quelquefois utile d'avoir une main plus robuste que celle d'un enfant pour mener à bonne fin l'entreprise. Souvent, l'affaire se termine le jour même, car le pauvre diable qu'on a rançonné n'est pas dans une position à pouvoir faire de grands sacrifices.

Aussi, la persilleuse entraîne-t-elle l'individu, manifeste le désir de satisfaire un besoin quelconque et, lorsqu'elle s'apprête à réaliser son désir, ses deux acolytes accourent, s'affublent du titre d'inspecteurs de police, prononcent d'une manière incompréhensible les mots d'attentat aux mœurs, de préfecture de police, de rapport, de police correctionnelle, et saisissent les deux délinquants par le bras. La persilleuse propose elle-même d'assoupir l'affaire en intéressant la cupidité des faux agents, qui, certes, ne font pas la sourde oreille; elle donne l'exemple, et, tout en feignant de vouloir rendre service au malheureux qui est tombé dans ses filets, prête la main à le dépouiller promptement.

En 1851, un jeune homme, étudiant en droit, vint un matin à la préfecture demander le chef du service de sûreté, et fut introduit dans mon cabinet. Aux premières paroles qu'il prononça, je reconnus que j'avais affaire à un antiphysique.

Monsieur, me dit-il, je viens me plaindre de plusieurs individus qui m'ont volé, escroqué, dévalisé de tout ce que je possédais, et dont l'obsession continuelle menace de durer encore longtemps. Voici comment les choses se sont passées: un soir, je me promenais dans la galerie d'Orléans au Palais-Royal, le nez au vent, les mains dans mes poches, lorsque je fus accosté par un jeune homme dont la figure douce et féminine, les yeux charmants et les manières distinguées, me flattèrent tout d'abord. Il m'adressa la parole sous un prétexte futile; puis, tout en causant, nous fîmes trois ou quatre fois le tour de la galerie. Neuf heures venaient de sonner, mon inconnu m'invita à prendre quelque chose. Comme je sentais en moi je ne sais quoi qui m'entraînait vers lui, j'acceptai avec plaisir son invitation, et nous allâmes dans un petit café situé rue Saint-Honoré. Là, commodément assis l'un près de l'autre, nous nous mîmes à causer. La confiance s'établit vite entre nous; c'est sitôt fait entre jeunes gens! Une heure ne s'était pas écoulée, que j'avais appris qu'il appartenait à une riche famille d'Angers, que ses parents l'avaient envoyé à Paris pour apprendre le commerce. Ne voulant pas rester en arrière de confidences, et désirant lui prouver toute la sympathie qu'il m'inspirait, je lui fis connaître ma position, mon nom et ma demeure; puis, nous nous séparâmes vers minuit, nous promettant de nous retrouver le lendemain à neuf heures du soir dans la galerie d'Orléans. Exact au rendez-vous, j'arrivai à l'heure dite au Palais-Royal, où mon jeune camarade m'avait devancé. Après un tour de promenade, nous nous dirigeâmes bras dessus bras dessous vers le même café

où nous étions allés la veille et que nous quittâmes cette fois à onze heures. Arrivés sur la place du Palais-Royal, mon compagnon me dit:

« Si cela vous était indifférent, nous nous rendrions au bord de l'eau, car j'ai un besoin pressant auquel il m'est impossible de résister plus longtemps.

« — Volontiers; d'ailleurs, il n'est pas tard et j'ai toujours bien le temps de me coucher.

« Nous voilà donc partis; nous traversons la place du Carrousel, puis, descendant la rampe du pont Royal, nous nous arrêtons sur la berge; mais à peine y sommes-nous depuis quelques minutes, que trois hommes s'élançant sur nous en nous disant:

« — Vous êtes des infâmes, vous venez de commettre un attentat aux mœurs et vous allez nous suivre à la préfecture de police!

« Mon camarade se met à pleurer et à se lamenter; la surprise, la honte, la peur du scandale, me lient la langue et semblent m'avoir changé en statue. Enfin, mon jeune Angevin, ne cessant de pleurer, et laissant échapper au milieu de ses sanglots les mots de parents, de réputation, de famille, je propose aux agents de police de nous relâcher à condition de leur donner tout l'argent que j'ai sur moi.

« — Combien avez-vous? dit l'un, d'un ton bourru.

« — Trente francs.

« — Trente francs? c'est trop peu; mais donnez toujours!

« — Il nous faut votre montre, dit le second.

« Et ma montre suit mes trente francs dans leur poche.

« — Maintenant, ajoute le troisième, nous allons vous reconduire chez vous.

« Et, donnant le bras à chacun d'eux, escorté du dernier, nous nous rendons à mon domicile dont ces messieurs passent l'inspection la plus minutieuse. Tout à coup, celui qui paraissait être le chef, avise un paletot que mon tailleur m'avait apporté la veille et que je n'avais pas encore mis.

« — Tiens, me dit-il, nous sommes à peu près de la même taille, voilà un paletot qui ferait admirablement mon affaire; je vais à la noce demain, et comme je n'en ai pas, vous allez me le prêter...

« Sans attendre ma réponse, il s'en empare; puis, ces trois individus me souhaitent le bonsoir et me laissent stupéfait de leurs procédés. Quant à mon jeune ami, il avait disparu pendant le trajet.

« Inutile de vous dire que je ne revis plus mon paletot; mais, le surlendemain matin, étant en train de m'habiller, j'entends frapper à la porte de ma chambre et je vois apparaître un de mes trois escrocs.

« — Que voulez-vous?

« — Je veux, mon cher, que vous me prêtiez 60 francs.

« — Je n'ai pas d'argent.

« — Vous en trouvez toujours bien pour moi.

« — Cependant, monsieur, vous devez savoir que ce n'est pas chez un étudiant qu'il faut chercher des capitaux.

« — Ta! Ta! vous en empruntez, mon bon! Je vous ai dit qu'il me les fallait, c'est entendu.

« — Mais enfin, il me semble que j'ai déjà payé bien assez cher...

« — Ah! bah!... Qu'est-ce que c'est que ces manières-là? Vous vous figurez qu'il n'y a qu'à dire mon bel ami!... Dépêchez-vous de me donner ce que je vous demande, ou je vous fais connaître à tous les locataires pour ce que vous êtes.

« Craignant les cris de cet individu, je descendis chez un voisin auquel j'empruntai la somme destinée à payer le silence de ce misérable.

« Je croyais en être entièrement débarrassé, mais huit jours s'étaient à peine écoulés, qu'à six heures du matin, je vis arriver son camarade avec trois grands sacripants que je n'avais jamais vus. Il m'aborda cavalièrement en me disant:

« — J'ai l'honneur de vous présenter trois de mes amis qui, par l'indiscrétion de mon collègue, ont appris la cause de votre arrestation; ils voulaient, non seulement vous dénoncer, mais venir ici vous faire un charivari et vous signaler à toute la maison. Je m'y suis fortement opposé; mais, comme ils sont dans le besoin et qu'ils manquent complètement de linge, ainsi que de vêtements, il a été convenu que, pour les engager à se taire, vous leur fourniriez ce dont ils ont besoin. »

(A suivre.)

Extrait des Mémoires de CANLER, ancien chef de la Sûreté.

La mise en page de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.

Il semble pourtant que si les maîtres-chanteurs sont toujours à redouter, les invertis ont moins de crainte que jadis d'étaler leur vice. Ils n'hésitent pas à se réunir en des fêtes où l'on danse, où l'on boit, où l'on s'amuse...



Cadeaux

SUCCÈS DU JOUR
Modèle de luxe 60 F
120 F

★
MONTRE BRACELET HOMME
QUALITÉ SUPÉRIEURE bracelet métal 45 F
99 F

★
MONTRE BRACELET DAME (ronde) Allongée 45 F
99 F

★
MONTRE BRACELET HOMME 52 rubis 120 F
180 F

★
ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT GARANTI 5 ANS SUR FACTURE

EN RÉCLAME:
MONTRE POCHE 45 F
Modèle de luxe 99 F

ERES

50, CHAUSSÉE D'ANTIN
Métro: Chaussée d'Antin
PARIS (9^e)
SERVICES
Besancon: 15 Rue des Noyers

OUVERT tous les jours de 9 à 19 h. (sauf dim. et fêtes).

VOS SEINS



Trop petits, descendus ou trop gros, seront en quelques jours ronds, fermes et bien en place, quel que soit votre âge ou votre cas. Écrivez-moi en toute confiance comme à une amie, je vous enverrai gracieusement la recette merveilleuse, d'usage externe et sans aucun danger pour la santé, que vous emploierez en secret. Méthode actuellement employée par la plupart des vedettes du théâtre et des esthéticiens. Discretion absolue. Mme EVA (Laboratoire D 5, 12, rue des Archives, Paris).

Quelques attestations:

Grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes seins abîmés par la maternité. Merci!
(Mme L. à Clermont-Ferrand).
...De santé délicate, n'ayant jamais eu de poitrine, j'essayai votre merveilleuse recette externe et en peu de temps j'obtins un buste de grosseur normale et très ferme. Toute ma reconnaissance.
(Mlle D. à Paris).
...mes seins trop gros et lourds sont devenus petits et fermes grâce à votre produit. Ma gratitude émue.
(Mme C. à Evreux).
...et (à mon étonnement je vous l'assure) mes seins se sont arrondis.
(Mme N. à la Roche-s-Yon).
En 10 ou 15 jours, j'ai obtenu une belle poitrine. Je vous dis encore une fois merci.
(Mlle R. à Epernay).

"succès garanti"

L'IVROGNERIE




Le buveur invétéré peut être guéri en 3 jours, s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à Remèdes Woods, Ltd., 10, Archer Str. (219 F. C.), Londres W. 1.

DETECTIVE

directeur
Marius LARIQUE

Colette
TRICOT
la confidente



Elle était de la
Bande, mais
complice un peu
niaise, elle vécut,
sans bien saisir,
dans une atmo-
sphère de crimes
et de chantage.